EUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

13.20 23.— 6.70 Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 1 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les change-ments d'adresse sont gratuits. Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE 212me année 1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

Fondée en 1738

20 c. te millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20. Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Avant le 3 décembre

Notre correspondant de Berne

nous écrit : Il ne semble pas que la fièvre électorale secoue le pays pour le scrutin de samedi et dimanche prochains. Si l'on en parle toutefois, c'est avant tout à propos du projet

financier.

Le citoyen ne doit pas oublier pourtant qu'on lui soumet deux pro-jets constitutionnels. Le premier et le plus important, certes, celui qui, à lui seul, mériterait une très forte participation, c'est celui dont j'ai dit quelques mots samedi dernier et tend à fixer pour quatre ans dans la charte nationale les principes du régime financier, en attendant la véritable réforme.

Quant au second, bien que de moindre portée, il n'est pas négli-

Disons d'emblée qu'il ne soulève pas d'opposition bien vive non plus. Tous les grands partis en recom-mandent l'adoption; quelques can-tons seulement montrent de la mauvaise humeur.

Mais l'expérience enseigne que, dans l'isoloir, l'électeur qui est bien décidé à dire non pour l'essentiel se laisse facilement entraîner à voter deux fois négativement lorsqu'on lui pose une double question, sans avoir toujours pris la peine d'examiner bien attentivement ce dont il s'agit.

Le second projet, rappelons-le, modifie ce qu'on appelle la base électorale du Conseil national. Ce n'est pas la première fois que l'on touche à la constitution sur ce

point. De 1848 à 1931, la Chambre populaire a été élue à raison d'un député pour 20,000 habitants.

Pendant plus de quatre-vingts ans. la proportion s'est révélée judicieuse. Mais il arriva un moment où l'on constata que la population avait augmenté plus rapidement que ne l'avaient prévu nos arrière-grands-

A maintenir le chiffre de 20,000 — toute fraction au-dessus de 10,000 comptant pour 20,000 — il aurait fallu élire, en 1931 déjà, plus de 200/députés.

Le Conseil fédéral d'abord, les Chambres ensuite estimerent que c'aurait été là une représentation trop élevée. Dans un conseil légis-latif, le nombre n'est pas forcément le signe de la qualité et le rythme des travaux, déjà ralenti par l'usage d'au moins deux des langues nationales, souffrirait encore d'une aug-mentation automatique, de dix en dix ans, de l'effectif parlementaire.

A l'époque, on n'osa pas tailler dans le vif et porter le chiffre élec-toral à 25,000, comme d'aucuns l'avaient proposé. On se tint pru-demment à 22,000. Et le peuple ratifia ce compromis.

De la sorte, on avait réduit à 184 le nombre des conseillers nationaux. Toutefois, le recensement de 1941 le fit monter à 193. De nouveau, nous approchions de la limite des

Or, si nous gardions cette base d'un député pour 22,000 habitants, on estime d'après les derniers recensements cantonaux que le prochain Conseil national, celui qu'il faudra élire en 1951, compterait 212

députés.

C'est trop, pense-t-on, pour un travail rationnel. Aussi, le gouvernement et les Chambres se sont mis d'accord pour relever une fois de plus le chiffre électoral et le porter à 24,000.

Selon les calculs provisoires, on aurait ainsi une Chambre de 195 membres, soit un de plus qu'actuellement, Zurich et Genève gagnant un siège, Vaud devant en sacrifier

un.
Voilà donc la « revisionnette » constitutionnelle proposée au souverain. Il n'y a guère d'arguments raisonnables à invoquer là-contre.

Une tempête d'une rare violence

a sévi hier sur notre région

SOUS L'ÉNORME PRESSION DES ARMÉES COMMUNISTES

Le front des Nations Unies se disloque de toutes parts en Corée du Nord

Les troupes du général Mac Arthur combattent désespérément pour se retirer derrière le fleuve Chongchon où elles comptent établir une nouvelle ligne de défense

TOKIO, 29 (Reuter). — A la suite des attaques incessantes des armées commu-nistes chinoises, 80,000 hommes des Nations Unies risquent d'être coupés de leur base. Malgré les attaques aériennes incessantes, les communistes continuent à pousser sans trêve à travers la brèche du secteur central, en direction de la mer. Les chasseurs et les bombardiers alliés croisent au-dessus du champ de bataille couvert de fumée pour tenter vainement de décharger les troupes du-

rement pressées.

Les pertes subies par les Chinois et les Nord-Coréens sont excessivement lourdes. Les cadavres jonchent le sol gelé. De nouvelles troupes sont jetées, vague après vague, contre les forces du général Mac Arthur qui combattent désespérément pour se retirer derrière le Chongchon pour établir une nouvelle ligne de défense. La situation est bien différente dans

le nord-est où les Sudistes continuent à avancer en direction de la frontière sibérienne, ne rencontrant qu'une faible résistance.

Les fusiliers marins américains luttent âprement sur les montagnes enneigées qui entourent le lac d'accumulation de Chosin, afin de résister aux attaques frontales des communistes chinois.

Le front des Nations Unies se disloque de toutes parts

FRONT DE CORÉE, 29 (A.F.P.). — La situation, si elle ne mérite pas le nom de déroute, est celle tout au moins d'une retraite extrêmement rapide et confuse. Le front des Nations Unies se disloque

de toutes parts, à l'exception d'une por-

La Chine a l'intention de recruter 600,000 volontaires

TOKIO, 29 (A.F.P.). — Le gouvernement chinois a l'intention de recruter

une armée de 600,000 volontaires pour la Corée, annonce la radio de Pékin captée à Tokio. Appelant les Chinois à s'enrôler comme volontaires dans l'armée du peuple nord-coréen, la ra-dio de Pékin déclare que de nombreux volontaires ont déjà été envoyés en Corée et que d'autres seront envoyés « sans interruption ».

Le délégué chinois à l'O N.U s'est montré plus arrogant que les Russes eux-mêmes

L'opinion américaine s'irrite et les difficultés de réconciliation s'accroissent

LAKE-SUCCESS, 29. - Dans son discours, qui a duré cent cinq minutes, le général Wun, délégué de Pékin, a dit que le Conseil de sécurité avait le devoir, pour maintenir la paix et la sécurité internationale, d'ordonner des sanctions contre les Etats-Unis et qu'il devrait prendre des mesures sans retard, afin que les forces américaines soient retirées de Formose et de Corée et que la population de la Corée du nord et de la Corée du sud aient l'occasion de ré-gler entre elles leurs affaires intérieures.

L'intervention du délégué chinois a fait mauvaise impression à Washington

WASHINGTON, 29 (A.F.P.). - L'intervention du délégué chinois au Con-seil de sécurité a causé à Washington une impression des plus fâcheuses. Dans les milieux diplomatiques américains, on ne cache pas une vive irritation et l'on s'attend à un raidissement général de l'opinion publique dont l'administration

ne pourra pas ne pas tenir compte. Déjà mardi matin, des journaux s'indignaient de la présence à Lake-Success d'une délégation d'un pays qui est « in-

tervenu brutalement dans la guerre ». Mardi après-midi, on commentait avec irritation le fait que, sous la pression de plusieurs puissances, le gouvernement des Etats-Unis n'avait pas donné suite à la première demande du général Mac Arthur de poursuivre au-dessus du

territoire mandchou les avions chinois engagés dans des combats au-dessus de la Corée et s'abritant ensuite dans le

ciel inviolable de la Mandchourie. Bref, on estimait mardi soir à Washington que les chances de mettre fin au conflit coréen par des négociations diplomatiques, à l'O.N.U. ou ailleurs, étaient sérieusement compromises.

« Des propos arrogants »

LAKE-SUCCESS, 29 (Reuter). - La première déclaration politique faite au Conseil de sécurité par le délégué de la Chine communiste a fait une impression déplorable chez la plupart des membres de cet organisme qui, à l'exception du représentant de l'U.R.S.S., qualifient les propos du général Wun d'arrogants et d'agressifs.

Les communistes chinois refusent de prendre part à la séance du Conseil de sécurité

LAKE-SUCCESS, 30 (A.F.P.). - La délégation communiste chinoise a refusé prendre part à la séance d'hier du Conseil de sécurité.

Le refus de cette délégation est motivé, selon son porte-parole, par la ré-daction de l'ordre du jour qui prévoit la discussion sur Formose et sur la Corée. Les communistes chinois n'acceptent de participer qu'aux discussions sur

Les Américains envisageraient de reviser leur plan de campagne

WASHINGTON, 29 (A.F.P.). — Le département de la défense estime que la situation en Corée est très grave, a déclaré mercredi le sénateur Millard Tydings, président de la commission des forces armées du Sénat. à l'issue de la conférence à huis clos qui a réuni les membres de cette commission. de la conférence à huis clos qui a réuni les membres de cette commission, le sous-secrétaire à la défense Robert Lowett, et un officier supérieur de l'état-major.

Selon le sénateur Tydings, le Pentagone envisagerait à la suite de l'intervention massive des Chinois en Corèc, de reviser entièrement son plan de campagne en tenant compte des

de campagne en tenant compte des contingences militaires, diplomatique et intérieures.

Les autorités militaires américaines, a poursulvi M. Tydings, surveillent particulièrement ce qui se passe en Europe et gardent des réserves au cas où un mouvement soudain des forces communistes dans cette région exigerait leur emploi.

Le sénateur a souligné que les porte-parole du gouvernement n'avaient demandé aux sénateurs aucun pouvoir supplémentaire en dépit du désir des sénateurs de le leur accorder.

Les communistes tentent de couper toutes les communications entre les fronts nord-ouest et nord-est

A l'issue de cette journée, il apparaît clairement que l'ennemi tente d'enfoncer un coin entre la 8me armée et le 10me corps et de couper ainsi toutes les communications entre les fronts nord-ouest et nord-est.

On parle plus que jamais de guerre à Washington

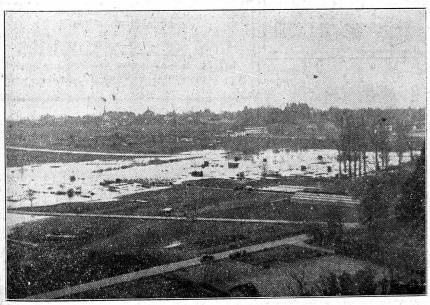
WASHINGTON, 29 (Reuter). - On a parlé plus que jamais de guerre, mer-credi, à Washington, ou du moins plus que jamais depuis 1945. On se demandait surtout si le général Mac Arthur serait autorisé à faire bombarder la Mandchourie au cas où le problème de chinoise en l'intervention pourrait pas être résolu par des moyens diplomatiques. On pense, en général, qu'il en a fait la demande.

Le vent qui soufflait par moments à une vitesse de 65 km. à l'heure a soulevé sur le lac d'énormes vagues

De gros dégâts sont à craindre sur tout le littoral

tre Serrières - Auvernier, cette fois-ci. De nouveau, le ballast arraché par

des paquets d'eau s'est répandu sur la route cantonale, à deux endroits près du Grand Ruau.



Le débordement du Loclat à Saint-Blaise. (Phot. Castellani, Neuchâtel).

Ce qu'on craignait est arrivé. Une tempête s'est levée hier sur le lac et de grosses vagues sont venues s'écra-ser sur les rives, causant des dégâts qu'il n'est pas encore possible d'éva-luer.

Au port de Neuchâtel, certains pê-cheurs ont transporté sur terre ferme, devant le collège de la Promenade, leurs barraques menacées par les va-gues. Les môles avancés disparaissaient sous les flots déchaînés. L'amarrage des bateaux de la Société de navigation a été consolidé. Une équipe de surveil-lance nocturne a été constituée.

Entre Neuchâtel et Serrières, le spectacle était impressionnant : en fin de matinée surtout, des vagues énormes montaient le long des quais, passaient par dessus la voie du tram pour venir mourir sur le côté nord de la route cantonale après avoir emporté une partie du ballast.

C'est ainsi qu'il fallut, dans l'après-midi, canceller la chaussée à partir du garage des trams. De là, jusqu'à Serrières, la route était recouverte, par endroits, d'une mince couche de gravier et de cailloux qui rendait la circulation despresses. circulation dangereuse,

Les services de la voirie et des tram-ways travaillèrent toute la journée à remettre en place le remblai emporté par l'eau, et à poser par-dessus des rails pour maintenir le gravier et les cailloux.

C'est aux bains de Serrières que le spectacle était le plus grandiose. Les embruns projetés par le lac y atteignaient un à deux mètres de haut, et venaient recouvrir les rails presque entièrement

tièrement. A 17 h. et quart, nouvelle alarme, en-

son tour. La pluie a repris et, dans la nuit sinistre, le mugissement des va-ques joint aux jaillissements de co-lonnes d'écume qui se brisent, se dé-forment et retombent brutalement sur la voie ferrée, crée une atmosphère

Le port d'Auvernier, et surtout celui de Serrières sont assaillis de tous côtés par les lames.

A la hauteur des bains de Serriè-res et de la station de pompage, il y avait une bonne quinzaine de centi-mètres d'eau sur la route cantonale, Le rugueux tapis de ballast s'était épaissi dans la soirée et le danger auepaissi dans la soiree et le danger au-rait été grand pour un véhicule à mo-teur qui se serait aventuré sur ce tronçon. Une équipe d'ouvriers de la voirie travaillait à dégager les grilles d'écoulement, obstruées par la terre et les cailloux. Entre les rails, des trame-lots s'offorcaient de maintonir la voie lots s'efforçaient de maintenir la voie en état suffisant pour le passage des trams. Ceux-ci continuèrent à circuler bien que l'eau dépassât les rails par endroits. Mais le trafic se faisait au ralenti et tous les croisements avaient lieu à l'Evole. Un contingent d'ouvriers a veillé toute la nuit.

A Auvernier encore, en direction de

Colombier, des travaux ont été entre-pris, pour maintenir le remblai de la voie. Car les vagues viennent mainte-nant battre le talus, de la sortie d'Au-vernier à la «patinoire» de Colom-

(Lire la suite en dernière



Près des bains de Serrières, des vagues d'une extrême violence déferlaient sur la voie du tram. On remarque, à gauche, les rails qui ont été posés pour maintenir le ballast en place.

(Phot. Castellani, Neuchâtel).

Fin de session au Grand Conseil neuchâtelois

Dans leur cinquième et dernière séance d'automne, les députés ont développé interpellations et motions

La session ordinaire d'automne du Grand Conseil est enfin terminée. La dernière séance fut consacrée au développement d'une interpellation et d'un certain nombre de motions, ce qui aura pour effet d'alléger un peu l'ordre du jour des prochaines ses-sions. Mais, des motions, il en reste encore une vingtaine, et d'aucunes déjà anciennes. Parmi celles qui fu-rent traitées hier, certaines dataient de 1946, voire de 1945. Et elles étaient loin d'être dénuées d'intérêt. C'est ainsi que M. Paul Rosset posa

de nouveau la question de l'Université, sous certains aspects qui méritaient d'être considérés. Accorder aux étudiants des prêts au lieu de bourses aurait certains avantages. Un boursier, s'il est connu comme tel, peut ressentir une certaine humiliation. Un prêt reste ignoré. De plus — avantage non négligeable — il sera remboursable plus tard. Pa-reillement, des facilités devraient être consenties pour l'impression des thèses, qui sont souvent ruineuses pour la poche des étudiants, voire des adultes sortis de l'Université. Des œuvres de valeur, avec le sys-tème actuel, risquent de ne pas voir le jour. On a déjà paré à ces inconvénients dans une certaine mesure a répondu M. Brandt. Détail piquant pour le reste : là où le motionnaire bourgeois réclamait nour notre « Alma Mater » une « large base » populaire, le chef du département so-cialiste répondit que, quant à lui, s'il admettait assurément la chose, le terme d'« Université populaire » lui paraissait désuet et sentait son

On assiste ensuite à un nouvel épi-sode, désopilant de ce qu'on appelle désormais « la guerre des Jean-Louis », bien enlendu à propos de viticulture (au vrai, c'eût pu être à propos de pêche!). M. Sandoz a re-pris la tradition de feu Arthur Vuil-le; il est le farceur du Grand Conseil. Ses propos, parfois savoureux, mais constamment lors de la ques-tion, son don d'embrouiller toutes choses ne cessent d'agacer — et on le conçoit - M. J.-L. Barrelet, esprit pour sa part suprêmement organisé. Hier le député-pêcheur de Saint-Blaise était plus que jamais à côté du sujet. On devine ce qui en

Pour en revenir aux problèmes sé-rieux, signalons une utile intervention de M. Gaston Clottu en faveur du petit patronat et, par conséquent, de la classe moyenne qui fut soute-nue dans tous les milieux, ainsi qu'un débat sur la chiropratique auquel prirent part plusieurs médecins. Le Conseil d'Etat, tout en formulant de judicieuses réserves suggérées d'ailleurs par les motionnaires, a admis de réexaminer la question d'une autorisation laquelle serait accordée sous contrat médical. Et cela, croyons-nous, donnera satisfaction à une partie de la population.

Plus particulier est le problème des cumuls pratiqués aux scrutins cantonaux et communaux. Nos députés avaient été enchantés naguère quand ils apprirent que, dans le secret de l'urne, l'électeur pourrait « doubler » leur nom. Les voici moins satisfaits aujourd'hui. Serait-ce qu'à l'expérience, ils le sont apercus que le système favorisait aussi leurs amis concurrents? L'on termina par un grand débat de doctrine générale.. à propos d'assurance-mobilier. C'est ane M. Corswant ne visait rien moins qu'à promouvoir une nationalisation de plus! Et on a réagi juste à temps sur les bancs du gouvernement et de la majorité...

LA SEANCE

La séance d'hier a été consacrée au développement des interpellations et des

Le prix du ciment C'est M. Hans Biéri (rad.) qui ouvre

les feux en interpellant le Conseil d'Etat sur les mesures qu'il envisage pour maintenir les industries de fabrication de matériaux de construction qui restent encore en pleine activité dans le canton de Neuchâtel et qui courent actuellement le risque d'être absorbées par des trusts, tels qu'il en existe pour la fabrication du ciment. De tels risques sont devenus imminents et leur réalisation con-duirait fatalement à une augmentation inutile et abusive du prix des matériaux de construction. Le prix du ciment sur le marché suisse est aujourd'hui exorbitant et pourrait sans inconvénient subir une réduction de 50 fr. à 100 fr. par vagon de dix tonnes.

Dans sa réponse, M. P.-A. Leuba, chef du département des travaux publics, rappelle que les entrepreneurs, souvent aussi, achètent du ciment pour le revendre avec des marges de bénéfice considérables. Pour sa part, l'Etat a envoyé une circulaire aux conseils communaux pour leur demander de favoriser d'abord, dans l'achat de matériaux, les entreprises du canton. En particulier, le Châtelot a été prié de passer ses commandes autant que possible en pays neuchâtelois.

M. Biéri se déclare satisfait sauf sur le point des griefs aux entrepreneurs.

Pour l'Université

M. Paul Rosset (rad.) développe une motion demandant au Conseil d'Etat d'étudier les mesures à prendre pour donner à l'Université une plus large base sociale. Parmi ces mesures, le motionnaire pense qu'on devrait accorder aux étudiants pauvres des prêts au lieu de bour-ses. C'est moins humiliant et, par la suite, plus facilement... remboursable. Les subsides pour les thèses, souvent onéreuses, devraient être accrus. Les pri-vat-docents méritent aussi d'être davantage soutenus. Enfin des cours réguliers du soir dans le sens d'une université populaire pourraient être largement ou-verts à tous, et non comme jusqu'ici à ceux qui ont du temps et un bachot, Bref, il faudrait inscrire au fronton de l'Université : « Par la volonté du peuple et pour le peuple ».

(Lire la suite en 7me page)

APPRENTISSAGES

Nous cherchons, pour

entrée immédiate ou pour date à convenir, une

APPRENTIE

Faire offres complètes à J.-C. Quartier, fabri-que de moteurs, Areuse. Tél. 6 42 66.

PROF. MÉDICALES

Centre

de puériculture

7, faubourg du Lac

Dorénavant, consultations les 1er et 3me vendredis de chaque mois

AVIS DIVERS

dresse du No 699 au bu-reau de la Feuille d'avis.

Mariage

Dame, 49 ans, veuve, distinguée, de très bonne éducation, en bonne san-

té intelligente et très bonne ménagère, désire connaître monsieur 60-65

ans, intelligent, de cœur, de toute moralité et de bonne éducation, en vue de mariage, Pas sérieux s'abstenir. Ecrire: Floren-

ce 1900, poste restante Neuchâtel.

Une seule

adresse:

J'achète et vends tout Marcelle Rémy

Passage du Neubourg sous la voûte. Tél. 5 12 43

Je prendrais en pen-

VACHE

pour son lait (écurie in-demne de tuberculose)

A la même adresse à ven-dre deux jeunes

chiens

appenzellois, Jean Oppli-ger, les Vieux-Prés, Té-léphone 7 11 74.

Pour vos

réparations

ACHAT - ECHANGE

DE FRIGOS

adressez-vous au spécialiste

R. Fatton

Té. 6 44 24

Cortaillod

ion une

On demande des



Recensement de la population

Nous rappelons à la population que les agents recenseurs se présenteront à domicile, afin de recueillir, dès le 1er décembre 1950. les questionnaires relatifs au recensement fédéral de la population et des logements, qui

A cette occasion, les agents recenseurs, chargés d'établir en supplément un recensement communal, auront besoin de renseignements complémentaires ne figurant pas sur les formules de recensement fédéral. Pour leur permettre d'effectuer ce travail consciencieusement et sans perte de temps, nous prions instamment la population de bien vouloir préparer d'avance et tenir à leur disposition :

b) les certificats de vaccination des enfants nés après le 31 décembre 1935. Nous remercions sincèrement par avance

toute la population qui voudra bien réserver bon accueil aux agents recenseurs et leur faciliter ainsi la tâche.

LA DIRECTION DE POLICE.

IMMEUBLES

A vendre, à Lausanne, dans un quartier agréable desservi par tram, une

villa locative

immobilière. B. de Chambrier, place Purry 1 Neuchâtel. Tél. 5 17.26.

CHAMBRES

En plein centre, cham-bre-studio indépendante, soleil central, bains. Rue Purry 4, 3me à droite. — Tél. 53181.

CERNIER

A louer jolie chambre avec confort, pour mon-sieur. — Adresse: Mme Frautschi, rue des Monts No 3, Cernier.

A louer une chambre dans un appartement moderne, Riveraine 50, 1er centre.

Belle chambre

à louer à jeune homme sérieux faisant des étu-des, Piano à disposition. Demander l'adresse du

Jolle chambre indé-pendante au midi, à de-moiselle sérieuse. S'adresser à Mme Baumani rue Breguet 6.

A deux minutes de la gare, à louer très belle chambre

A louer chambre haute non meublée. S'adresser: rue de l'Hôpital 20, 3me

Jolie CHAMBRE, tout

CHAMBRE à louer à jeune homme sérieux. Confort Bellevaux 11.

Belle chambre tout con-fort, centre. Tél 53894

PENSIONS

cherche famille ou pen-sion à Neuchâtel Adres-

à louer trois

meublées ou non; terrasse, vue, solell, central, bains. Bonne pension. Dans villa avec jardin, Peseux. Tél. 81358.

Chambre à louer avec ou sans pension. Côte 21, 2me étage (près de la gare).

A louer à jeune dame sérieuse

très belle chambre

avec tout confort et bonne pension soignée. S'adresser à Mme Henry Clerc Bassin 14.

Jeune employé

DEM A LOUER

sérieux, cherche à louer une belle chambre meu-blée et chauffée, indéblée et chauffée, inde-pendante, dans quartier universitaire, pour le 15 décembre ou le 1er jan-vier. Adresser offres écri-tes à V. B. 705 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche une gen-

JEUNE FILLE

e et conscien-pour aider au honnête pour aider au dans famille, à ménage, dans famille, à Bâle. Merz-Lüdin, Ober-wilerstrasse 55, Bâle.

Chef de cuisine

qualifié, trouverait remplacement à fai-re du 15 décembre au 15 janvier éventuellement, au

BUFFET DE LA GARE à SAINT-IMIER

Ecrire et joindre

On cherche un

JEUNE HOMME

de 16 à 18 ans pour tous

les travaux de la campa-gne. Occasion d'apprendre Fallemand. Vie de famille. Entrée convenir Wanzenried frères, agriculteurs, Seeberg prè Herzogenbuchsee.

Commerce d'alimen-

commissionnaire

lore entre les heures d'école et si possible le samedi. Adresser offres écrites à E. M. 702 au bureau de la Feuille

sachant traire, pour une petite entreprise. Possi-bilité d'apprendre certaines choses dans taines choses dans le boucherle. Entrée immé-diate, Ecrire ou télépho-ner : boucherle Lœffel Busswill, près de Bienne Tél. (032) 8 13 59.

Nous cherchons un

commissionnaire

Entrée immédiate ou pour début de janvier

Se présenter

AUX 2 PASSAGES S. A.

Entreprise d'horlogerie du Val-de-Travers engagerait pour tout de suite ou pour époque

à convenir

connaissant la branche horlogère; langues français (maternelle), anglais et si possible allemand. Offres avec prétentions, photogra-phie sous chiffres P. 6366 N., à Publicitas, Neuchâtel

Nous cherchons

expérimentées, au courant de la branche textile

Se présenter

Maison de la place engagerait pour tout de suite ou pour date à convenir une

pour démonstrations et instruction de machines à coudre. Sera mise au courant. Adresser offres écrites sous C. F. 700 au bureau de la Feuille d'avis

On demande une

pour tous travaux de bureau. Adresser offres écrites avec curriculum vitae sous A. L. 701 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour rem-placer pendant un mois

sommelière

capable et parlant fran-çais et allemand. Bon gain. Se présenter à l'hôtel Terminus, le samedi dès 20 heures.

> **EDIMBOURG** vendeuse

Dans bonne famille on demande une jeune fille au pair, désirant apprendre l'anglais. Renseigne-ments : Montmollin, Tél. 8 11 94,

On cherche pour tout de suite un jeune

commissionnaire Maison Hess, fleuriste,

On cherche pour tout de suite un jeune

garçon boucher

Offres à la boucherie Chédel, Bôle (Neuchâtel). Tél. (038) 6 33 74. DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

terminant l'école profes-

sionnelle et désirant se perfectionner cherche place chez une

couturière

pour le début de janvier, Vreni Spahr, avenue Fornachon 10, Peseux. Tél. 81358.

CHERCHE

CAISSIER - COMPTABLE

qualifié, 19 ans de pratique, capable de tra-

vailler seul, au courant de tous les travaux

de bureau, à même de seconder le chef d'en-

ler janvier 1951. — Faire offres sous chiffres

Employé de bureau

Jeune homme, 20 ans, possédant diplôme de

P. 6352 N., à Publicitas, Neuchâtel.

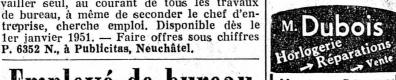
où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Aiderait au ménage. Even-tuellement échange. Of-fres à Edm. Heri, Schul-

Demoiselle, ayant une bonne éducation, pré-sentant bien affectueuse, cherche en vue de weg 39, Biberist, Soleure. Tél. 47753.

MARIAGE

monsieur, grand, âgé de 40 à 55 ans, de conditions analogues. Faire offres à S. B. 685 case postale 6677, Neuchätel. Commerçants

Faites faire votre correspondance, vos écritures par comptable sérieux. — Prix modérés à l'heure ou à forfait. Demander l'adresse du No 662 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au (038) 5 21 65. indication de gages sont à adresser à Erika Schä-fer, Hochwald près Bâle.



Montres-Réveils et pendules de qualité a prix avantageux

Temple-Neuf 11 1er étage

Un des petits plaisirs de la vie... Prendre l'apéritif, un jour de marché, dans la jolie tourelle du

Café-Restaurant des Halles

ON CHERCHE

Fr. 15,000.-

remboursement et intérêts selon entente. Offres sous chiffres P. 6363 N., à Publicitas, Neuchâtel

Avez-vous des meubles à recouvrir ou à transformer, un pouf à garnir, une paire de rideaux à installer, un jeté de divan à faire?

Alors n'hésitez pas et adressez-vous sans tarder à

tapissier-décorateur, qui vous donnera certainement entière satisfaction BRÉVARDS la

Pour les oiseaux

A vendre un joli

CHIEN

Pour voiture

« VW »

à céder, bas prix, quatre pneus à neige, neufs, 500 × 16. Téléphoner le

soir au 5 33 76.

Réparations **PORCELAINE**

vaisselle, bibelots, objets d'art « Au Roseau pensant >

Temple-Neuf 15 Tel. 54374 En 5 minutes

photo express our passeport, permis bonnement Photos MESSERLI Sablons 57 Tél. 5 19 69

Orchestre

de deux ou trois musi-ciens est demandé pour les fêtes de fin d'année. Adresser offres écrites à E. Z. 709 au bureau de la Feuille d'avis,

AVENDIL

A vendre une belle commode

en noyer, trois tiroirs, remise en état, un guéridon Louis XVI, diam. 65 cm. — Ed. Comtesse, Ecluse 78.

Divan - couch



est le meuble qui, par sa conception pratique a conquis la faveur du public. De jour, un meuble élégant, don-nant à votre appartement un aspect de bien-être; de nuit, un lit confortable.

Skrabal MEUBLES - PESEUX vous offre toujours un beau choix

Depuis Fr. 330.-

A vendre trois paires de chaussures avec

patins

vissés pour dames Nos 36, 37, 38, à l'état de neuf. Mme Roquier, Ma-ladière 2 A vendre à l'état de

MANTEAU

en lapin gris, pour fil-lette de 7-8 ans. Deman-der l'adresse du No 712 au bureau de la Feuille

A vendre un tableau à l'huile de A. Bachelin

Adresser offres écrites à C. P. 711 au bureau de la Feuille d'avis.

main pour glisser ce bahut devant cette fenêtre, interrompit le capitai-

déplacer. Ce n'est qu'au prix de beaucoup d'efforts qu'ils parvin-rent à le traîner jusque devant la fenêtre dont les volets brisés étaient sans utilité pour la défense.

D'un seul mouvement de la main, il avait divisé la troupe en deux sections. Casse-Trogne faisait partie de celle qui était la plus nombreuse. Tous se précipitèrent vers l'étage supérieur, bientôt suivis par le capitaine Mazères qui alla se poster près d'une fenêtre d'où la vue plongeait sur le paysage qui leur faisait

ges mouvements dans les bois, les taient de l'obscurité.

acier inoxydable métal argenté

Le nouveau venu vin aimable

- Fr. 1.75 le litre verre à rendre impôt, et 5 % compris Zimmermann S.A.

fruité et doux

Graines mélangées au détail, 1 fr. 20 le kg. ou en sachet de 500 gr. préparé, spécialement par un grainier. — Magasins Meier S. A. - 110me année

lbéro -

ASPIRATEUR noir et blanc, mâle, trois mois et demi. S'adresser: Fritz Burri, Monruz, Fa-varge 97. Têl. 5 31 14.

«Electrolux», belle oc-casion, bonne force d'as-piration à vendre pour 190 fr. (garantie). — Téléphone 5 23 13, Neuchâ-

A VENDRE

cuisinière à gaz «Eski-mo» trois feux, souliers de montagne No 39, bot-tes en caoutchouc après-ski, Richelieu No 37. — Tél. 5 43 66.

Ne vous en faites pas... . si vous n'avez pu préparer à

temps vos liqueurs destinées aux fêtes de fin d'année. Sur demande, nous additionnerons à l'alcool un ingrédient absolument inoffensif, capable d'enlever le « piquant » caractéristique d'une liqueur trop jeune. Cette adjonction equivaut à un vieillissement de plusieurs mois et se fera sans frais pour

Alcool bon goût, le litre Fr. 12.50 (Carnet de recettes gratuitement



Rue de l'Hôpital 9 — En face de Migros Tél. 5 22 69





Societé ocoopérative de Consommation)

Filets de Dorsch surgelés

« Frionor » disponibles

à Coop Rapide CONCERT 4

Vient de paraître dans tous les kiosques Fr. 0.50, 128 pages



Le record de la rigolade avec la collaboration de RUY BLAG, FONTANET, W. PELOUX, MINOUVIS, LEFFEL, etc. Envoi immédiat contre « Chevrolet »

Adressez-vous à

H. VUILLE

Vis-à-vis du Temple du bas

A VENDRE

maroquiniers, Teintes di-verses, Une machine à coudre «Singer», pour le cuir, avec moteur. Une sole «Inca», sans mo-teur. Une machine à pa-rer. Trois pots de colle électrique, Une machine à coller «Suffert», Bâle. S'adresser: Tél. 54109.

Ecluse-Mail-Peseux La Coudre

Magasins

Meier S. A.

Fr. -.50 en timbres-poste ou remboursement par LA GAITÉ, 13, Rôtisserie, Genève. A vendre

accordéon Pour l'achat d'une chromatique, « Mirella-PENDULE Tell», état de neuf. S'a-dresser: Bercles 5, 2me, à gauche entre 18 et 20 heures. Tél. 55877. A POSER

un calorifère à l'état de neuf avec tuyauterie, un lavabo avec deux robi-nets en bon état. Un lot de cuir de 150 kg. pour maroquiniers, Telates di-verses. Une machine à

argenterie usagé Brillants

vis-à-vis Temple du bas

Chiffons-Ferraille-Papiers

choux de Bruxelles

Offres à Aloïs Gehrig-Baumgartner, primeurs, Berikon (Argovie) Tél. (057) 71116

REMERCIEMENTS

rue Coulon 12, à Neuchâtel décédée et incinérée récemment à Lausanne, remercient bien vivement toutes les personnes

- Investi ?... Le château investi? FEUILLETON plus qu'il n'eût pu dire ce qui moter dans un autre secteur de la cons-Par qui?
— Par les troupes du roi... à tivait tant d'agitation. truction et y veiller à la mise en Par tout le château, ce n'était que. ne en désignant un meuble de diplace des moyens de défense. cliquetis d'épées, bruits de bottes, ordres cries à tue-tête, vacarme de moins que ce ne soient celles des Les heures s'écoulèrent. L'un après l'autre, les hommes envoyés mensions imposantes qui trônait fense leur imposa silence. Guises, nous ne le savons pas au juste près du mur. meubles brutalement renversés et de nous-mêmes. Le bahut était si massif et si lourd en patrouille rentrèrent. Les nou-- Ah! ah! ... Et quand espère-t-on qu'il leur fallut faire appel à deux velles qu'ils rapportaient étaient identiques: les assaillants, hommes

> dont disposaient les assiégés qui ne possédaient aucune pièce d'artil-Du temps passa encore. L'énervement des hommes de La Renaudie croissait rapidement. Seuls, les offi-

du roi et des Guises mêlés, s'apprê-

taient visiblement à donner l'assaut

au château. Ils disposaient de trois

grandes coulevrines, selon les uns,

deux seulement selon les autres, et

de quatre ou cinq coulevrines bâtar-

des. Ce n'était pas grand-chose, cer-

tes, mais c'était bien plus que ce

Enfin, alors que plus personne ne s'y attendait, la canonnade se déchaîna. Des boulets de quinze livres tombèrent tout autour du château. L'aube commençait à poindre

Le tir, d'abord très imprécis, fut mieux réglé à mesure que la lumière du jour l'emporta sur les ténèbres. L'un des boulets, défonçant une croisée du premier étage, tua deux hommes et en blessa grièvement deux autres, aux côtés du baron de Castelnau qui s'y tenait en observation. Ces premiers vides creusés dans leurs rangs exacerbèrent l'impatience des hommes. D'aufaire une sortie, mais celui qui avait assumé les responsabilités de la dé-

vert des arbres. Toute la journée s'écoula ainsi. Parfois un boulet de quinze livres crevait un toit, défonçait une muraille ou entrait par une fenêtre.

succéda. Les dégâts, peu à peu, devenaient plus importants. Une brèche avait été par deux fois ouverte dans le

château; on les avait colmatées tant bien que mal avec des matériaux de fortune.
Profitant de l'obscurité de la nuit suivante, les assaillants rapprochérent leurs pièces et déclenchèrent

(A suivre)

Zavseul le paquet Fr. 0.70 BURKHALLER SE MOUNDO SE MOUNDO SE MOUNDO

Moins

de peine!

avec le prestigieu:

produit

à laver

Beaux

français

TRÉSOR

POUR REVENDEURS

à 2 kg.

PRIX DE GROS

trois tonnes, basculant des trois côtés. Pour tous renseignements, s'adres-ser tél. (038) 81112.

Train électrique est demandé à acheter. Adresser offres écrites avec prix à H. L. 706 au bureau de la Feuille

On demande à acheter cinq tôles ondulées d'oc-casion, Grandeur 2 m. X 85 cm. Adresser offres écrites à A. B. 704 au bu-reau de la Feuille d'avis.

Bijoux et

L. Hæfler PLACE DES HALLES 5

Les membres de la famille de feu

qui leur ont témoigné leur sympathie, à l'occasion de leur grand deuil.

> rent sur la façade sans autre dom-mage que quelques débris de pierre détachés du mur. Du château, on ré pliqua par une bonne arquebusade qui ne dut pas faire grand mal aux assaillants dissimulés sous le cou-

un feu nourri dont les résultats, au matin, firent apparaître l'efficacité.

tintamarre le réveilla en sursaut? Il n'eût pu le dire. Pas

ont été délivrés ces jours derniers. a) les cartes civiques des électeurs;

de trois appartements de trois pièces, bains, chauffage local, joil jardin, vue étendue. — Nécessaire: 25,000-30,000 fr. — S'adresser à l'Agence romande immobilière. B. de

707 au bureau de la

confort, à un ou deux lits. Tél. 5 25 33.

Pour dames âgées

Dame seule

belles chambres

On cherche un ieune homme

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » Perce-Bedaine

et Casse-Trogne Les cadets de Gascogne

Roman de cape et d'épée

RENÉ VALENTIN On ne savait ni où il était allé, ni quand il rentrerait. Il ne restait au maître d'armes qu'une chose à faire : attendre et, en attendant, se reposer. Sitôt dit, sitôt fait. Casse-Trogne donc gagna les combles après avoir demandé au baron de Castelnau de le faire réveiller dès que le chef serait revenu.

Le Gascon, entre autres qualités, avait celle de pouvoir s'endormir à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Encore qu'il ne fût guère plus de cinq heures de l'après-midi, il ne manqua pas à cette précieuse habitude. Depuis combien de temps ronflait-il à poings fermés lorsqu'un

de la Feuille d'avis.

Aussitôt, sautant à bas du lit de camp sur lequel il était étendu, il boucla son ceinturon, s'assura que

tropha un des soldats qui avait passé l'écharpe blanche par-dessus son équipement: - Eh! mon brave, que se passe-t-il donc? questionna-t-il en rete-

qua l'autre d'un ton rogue. — Pas précisément ; je sors seu-lement des bras de Morphée, à Dieu n'en déplaise.

temps pour faire la cour aux dames, fit l'autre un peu moins maussade. « Bon! cet imbécile ne sait même pas qui est Morphée!» songea

son épée jouait librement dans le fourreau et s'élança dans le couloir qui courait devant sa chambre. Arrivé au rez-de-chaussée, il apos-

nant l'homme par la manche de son pourpoint. - Vous venez de la lune ? répli-

- Vous choisissez bien mal votre

le baron et, à voix haute, il ajouta: - Cela ne me dit toujours pas ce qui est cause de ce sabbat? - En deux mots comme en cent:

château est investi! précisa le

soldat en essayant de se dégager de

l'étreinte du Gascon.

être édifié là-dessus? rentrés. Mais, au lieu de tant bavarder, vous ferez mieux de nous aider à mettre la maison en état de sou-

Vous avez raison, mordious!

tenir l'assaut.

admit Casse-Trogne.

supposa. breuse troupe se déplaçant en grand équipage guerrier. Mais peut-être n'était-ce la qu'illusion car l'atmosphère sonore du château même écrasait tout par sa violence.

Puis Mazères fit renforcer les autres issues à l'aide de tout le mobilier qui lui tomba sous la main. Après quoi, ayant d'un coup d'œil circulaire examine la salle, il ordonna: - Cinq hommes ici, les autres

Au dehors, rien n'était change. C'étaient toujours les mêmes étrandehors, rien n'était changé.

et au magasin Sablons 40

gros œufs

28 c. la pièce Mont-d'Or Ier CHOIX Fr. 4.80 le kg. par boîtes de 600 gr.

R.-A. STOTZER

A vendre camion

Flacons de 1 et 2 dl. env., Kirsch - Rhum - Cognac -Gentiane, au plus bas H. Vuille

sont achetés au plus haut prix par

Je suis toujours acheteur de grandes quantités de

Mademoiselle Hélène STAEMPFLI

cuns déjà parlaient à mi-voix de Des boulets de sept livres ricochè-

lecons de latin données par professeur (étudiant(e) pas exclu(e) sachant parfaitement l'anglais. Demander l'a-AUX 2 PASSAGES S. A.

couturière

ou environs. Adresser of-fres écrites à A. S. 698 au bureau de la Feuille d'avis. Jeune fille de 19 ans cherche place de

Sommelière

cherche place dans bon restaurant de Neuchâtel

(débutante) dans boulan-gerie ou autre commerce. Bonnes connaissances de l'allemand. Eventuelle-ment logée et nourrie. — Offres à case postale 208, Neuchâtel Neuchâtel. Jeune fille de 15 ans, suivant la dernière an-née d'école,

Jeune fille catholique, 18 ans, cher-che place dans un ména-ge (éventuellement avec ge (éventuellement avec magasin) à Neuchâtel ou environs. Les offres avec

l'Ecole supérieure de commerce, cherche place ou remplacement dans commerce, industrie ou hôtel-lerie. Adresser offres écrites à C. P. 703 au bureau

- Quand les hommes qu'on vient d'envoyer en reconnaissance seront

les bois environnants, on voyait des lueurs étranges se déplacer de côté et d'autre : des torches, à ce qu'il Ecoutant de toutes ses oreilles, il lui sembla aussi entendre ce bruit caractéristique que fait une nom-

Lâchant le soldat, qui s'éloigna aussitôt, le baron de Pouyastruc

s'en fut près d'une fenêtre qu'on

n'avait pas encore barricadée. Dans

mieux à faire en un pareil moment?
L'apostrophe était lancée par le capitaine Mazères arrêté derrière lui. Du diable si, il y a deux minutes, je savais...

— Allons, donnez-moi un coup de ci se retira de nouveau pour se por-

- Est-ce la ce que vous avez de

hommes encore pour parvenir à le

là-haut. Allez!

mêmes bruits de ferraille qui mon-Plusieurs minutes durant, Mazères s'entretint avec le baron de Castelciers restaient calmes et impassi-

Une deuxième nuit commença, non moins interminable que la précédente. On était parvenu à calmer un peu les hommes que cette longue inaction mettait de mauvaise humeur. Puis, une autre journée lui

Les brèches étaient si nombreuses, à présent, qu'il n'était plus question de les boucher convenablement.

ser offres écrites à A. B. 710 au bureau de la Feuille d'avis.



... et chaque pièce est travaillée avec soin



NEUCHATEL 2, faubourg du Lac

Les dimanches 17 et 24 décembre, ouvert de 14 à 18 heures

Lés thés 2

BARRAGE TOTAL



Sestrière en jersey velours pur colon, à manches longues, col moderne, coloris mode,

GRANDS MAGASINS





Notre superbe assortiment de

Nous vous offrons le maximum

des tissus de qualité, une coupe impeccable, une exécution solgnée

et par un chic très parisien

Notre réputation... la qualité avoie-

N'importe quoi, n'importe où, colle vraiment tout!-

en vente partout Représentant général Ballmer & Cie, Berne

A

pour cause de cessation d'exploitation : une banque de magasin avec vingt-sept tiroirs, une vitrine, une machine à polir « Arkadia », un laminoir pour cuir, une machine à coudre pour cordonnier, une presse pour collage, des formes pour la réparation, divers outils, des rayons, etc., chez C. Aimone,

Trésor 2.

En outre, je prie toutes les personnes ayant encore des chaussures en dépôt de les retirer jusqu'au 9 décembre; passé ce délai, j'en disposerai.

A la rue Pourtalès 2: un char à deux roues avec pont démontable, une machine à coudre de ménage, une grande couleuse.

Réserves de ménages pour 2 mois. Les autorités insistent

Vous pensez bien qu'elles ont leurs raisons

Les listes détaillées de - tous les articles recommandés sont affichées dans tous nos magasins

Zimmermann S.A. 110me année

Rosé-Guyot Neuchatel

GROSSESSE Ceintures spéciales dans tous genres avec san- 25.45 Ceinture «Salus»

TRAINS MÉCANIQUES « Märklin » Hornby

5% 8.E.N.J.

et AUTRES dans tous les



Vous êtes pressé pour votre dîner! Alors, n'oubliez pas le fameux

gâteau au beurre de chez

LEHMANN TREILLE 2

Jù vas-tu:

place du Marché il y a du nouveau!

LOTERIE ROMANDE

Elle a donné aux oeuvres de bienfaisance et d'utilité publique de Romandie publique achotos un cillot! Tentez votre chance

TIRAGE:

16 décembre

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

POISSON LE BON FROMAGE

H. MAIRE rue Fleury 16

Un manteau

CONFECTION MI-SAISON OU HIVER tissus fantaisie et gabardine depuis Fr. 100.

Coopérative du vêtement Grand-Rue 6

s'achète à la

PERCHES et FILETS BROCHETS ET TRANCHES DE BROCHETS TRUITES DE RIVIÈRE ET DU LAC

CABILLAUDS - COLIN FILETS DE DORSCH FILETS DE DORSCH PANÉS ESCARGOTS au beurre pur SAMEDI:

Arrivage de MOULES et HUITRES

Tél. 53092



très à la mode

façon très vague avec un beau col fantaisie, coupé dans un beau lainage à carreaux **SEULEMENT**

128.— et 158.—

le gargarisme pour notre climat contre maux de gorge

Toutes les bonnes choses 3 vont par



Une bonne marmite, Un bon colon, Une bonne...

cigarette

Créer la COLONIAL Filtre c'était compléter une série de trois bonnes choses. C'était permettre au fumeur de filtre d'apprécier, lui aussi, l'arôme de cette Maryland. Et quel arôme!





Demandez la nouvelle Colonial avec teltre



DUROMATIC

la marmite à vapeur la plus simple Ouverture totale de la casserole qui facilite le nettoyage. Livrable en

Baillod S.

250 grammes pour Fr. 1.15 de Petits beurres -

c'est très bon marché de qualité

tout à fait bon -Zimmermann S.A. acompte suffit le cadeau de Noël



« Ford »

19,9 CV, limousine bleue.

Provisions de ménages -

pour deux mois ne pas oublier les savons les lessives savons de toilette prix spéciaux grand choix

Zimmermann S.A.

Du plus simple... au plus soigné...



Portemonnaies fermeture éclair

BIEDERMANN NEUCHATEL

machine à coudre d'occasion, « Helvétia », navette centrale, marche avant-arrière, avec accessoires à repriser. Meuble fermé en noyer. Garantie. H. Wettstein, Seyon 16, Grand-Rue 5, tél.

De quoi s'agit-il

D'un compromis accepté par la presque unanimité des Chambres fédérales et tous les grands groupements économiques.

Contrairement à ce qu'on cherche à vous faire croire, il ne s'agit pas de nouveaux impôts, mais du maintien d'impôts existants allégés.

Comparé au projet rejeté en juin dernier, ce compromis présente entre autres les trois caractères suivants:

- 1. Le plan financier est provisoire et valable pour quatre ans seulement.
- 2. L'impôt sur le chiffre d'affaires ne frappe plus les denrées alimentaires. Il est réduit de 6 à 2 % pour les livraisons en gros et de 4 à 2 ½ % pour les livraisons au détail intéressant l'agriculture.
- Il comprend un impôt fédéral direct (impôt pour la défense natio-nale) de 166 millions seulement sur un total de 1350 millions de recettes annuelles. De cet impôt direct sont exonérés les célibataires dont le revenu ne dépasse pas 4000 fr. Les gens mariés sans enfant ne paient pas jusqu'à 5000 fr. de revenu. Ceux ayant deux enfants sont exonérés jusqu'à 6000 fr. de revenu. Les taux, progressifs, sont très faibles pour les salaires modestes. L'imposition sur la fortune ne commence très faiblement qu'à partir d'un capital de 30,000 fr. (au lieu de 10,000).

Rejeter ce plan financier si péniblement établi, ce serait obliger la Confédération à ne plus remplir normalement ses tâches sociales (A. V. S., CHOMAGE, MALADIE, etc.), à augmenter encore le service déjà si lourd de la dette, à recourir aux pleins pouvoirs pour nous écraser sans discussion possible sous des impôts de consommation.

Pour rester libres, nous donnerons librement ce que réclame l'intérêt supérieur

Samedi et dimanche 2 et 3 décembre

nous votons



Cartel syndical cantonal neuchâtelois

CHRONIQUE RÉGIONALE

Concours d'automne d'élèves bovins de Dombresson

Classement de la première catégorie (Cartons gris)

(Cartons gris)

Ire classe: «Bella», Olivier Jeanfavre, le Paquier; «Perce-Neige», Jean Oppliger les Vieux-Prés; «Caprice», Albert Balmer, Valangin; «Charmante», Jean Oppliger, les Vieux-Prés; «Couronne», Georges Aubert, Savagnier; «Violette», Charles Balmer, Valangin; «Stella», Charles Balmer, Valangin; «Mira», Robert Balmer, Fontainemelon; «Metty», Adolphe Veuve, Chézard; «Sonia», Charles Balmer, Valangin; «Violette», Tell Meyer, Chézard; «Javeline», Henri Debély, Cernier; «Couronne», Marcel Amez-Droz, Dombresson; «Sylvia», André Fallet, Dombresson; «Narcisse», Armand Buffat, Villiers.

« Baronne », Paul Fallet, Chézard; « Lucette », Alfred Tripet, Dombresson; « Janine », Maurice Guyot, la Jonchère.

3me classe: « Lunette », Marc Monnier, Dombresson; « Pervenche », Albert Balmer, Valangin; « Pascale », Orphelinat Borel, Dombresson; « Joycuse », Paul Fallet, Chézard; « Lily », Jules Vullième, la Jonchère; « Coquette », Ulysse Amez-Droz, Savagnier: « Bergère », François Fallet, Dombresson; « Miquette », Jules Geiser, Villiers; « Ariane », Armand Soguel, Cernier; « Pâquerette », François Fallet, Dombresson; « Bergère», Philippe Comtesse, Engolion; « Joconde », Henri Debély, Chézard; « Réveil », Jules Perret, Dombresson; « Narcisse », Fritz Matthey, Savagnier; « Gamine », Paul Matthey, Fontaines; « Caprine clsse » Fritz Matthey, Savagnier; «Gamine», Paul Matthey, Fontaines; «Caprice»; Daniel Jacot, Villiers; «Gamine», Daniel Jacot, Villiers; «Baronne». Jean Balmer. Dombresson; «Friponne», Claudy Jeanneret le Pâquier; «Coquette» Jean Balmer, Dombresson; «Pervenche», Fritz Matthey, Savagnier; «Pax», Orphelinat Borel, Dombresson.

Classement de la deuxième catégorie (Cartons verts)

(Cartons verts)

Ire classe: «Vineta», Armand Soguel,
Gernier; «Océanie», Orphelinat Borel,
Dombresson; «Bouquette», Tell Meyer,
Chézard; «Lynda», Jean Galli, le Pâquier; «Bobette», Robert Balmer, Fontainnemelon; «Coquette», Vve Henri Steudler,
Fontaines; «Quille», Ecole d'agriculture,
Cernier; «Quadrille», Ecole d'agriculture,
Cernier; «Nita», Edgar Aubert, Savagnier,
2me classe: «Elégante», Fritz Cuche,
Villers; «Oasis», Orphelinat Borel, Dombresson; «Florina», André Fallet, Dombresson; «Ninianne», Gottfried Galli, le
Pâquier; «Bouvreuil», Vve Henri Steudler, Fontaines; «Favorite», Louis-J. Maridor, la Jonchère; «Offrande», Orphelinat
Borel, Dombresson; «Suzi», Georges Maridor, Chézard; «Floquette», Fritz-Ami
Aubert, Savagnier

3me classe: «Quiquina», Ecole d'agriculture, Cernier; « Verena», Armand Soguel Cernier; « Gamine», Louis Geiger

Aubert, Savagnier,

"" 3me classe: « Quiquina », Ecole d'agriculture, Cernier; « Verena », Armand Soguel, Cernier; « Gamine », Louis Geiser, Dombresson; « Alouette » Marc Monnier, Dombresson; « Charmante », Willy Boss, Dombresson; « Charmante », Willy Boss, Dombresson; « Charmante », Orphelinat Borel, Dombresson; « Oserale », Orphelinat Borel, Dombresson; « Osielle », Orphelinat Borel, Dombresson; « Osielle », Orphelinat Borel, Dombresson; « Nathalia », Albert Bachmann, Boudevilliers; « Solite », Claude Balmer, Valangin; « Covarise », Orphelinat Borel, Dombresson; « Estelle », Albert Balmer, Valangin; « Goldine » Georges Maridor, Chézard; « Cerise », Marc Monnier, Dombresson; « Bergère », Jules Geiser, Dombresson; « Gengère », Jules Geiser, Dombresson; « Gengère », Jules Geiser, Valangin; « Gladys», Jean-Louis Maridor, la Jonchère; « Ursule », Claude Balmer, Valangin; « Gladys», Jean-Louis Maridor, la Jonchère; « Quarantaine », Ecole d'agriculture. Cernier; « Thérèse », Charles Balmer Valangin; « Valangin », Valene » rèse », Charles Balmer Valangin; « Jean-nette » Jules Geiser, Villiers; « Nadine », Albert Balmer, Boudevilliers; « Duchesse », Fritz Matthey, Savagnier; « Stella », Vve Henri Steudler, Fontaines; « Bilda », Henri Debély, Cernier; «Rösy», Alexandre Tamner, Chézard; «Bergère» Alexandre Tanner, Chézard; «Colette», Jules Geiser, Villiers; «Bella», Charles Geiser, Dombresson; «Josette», Alexandre Tanner, Chézard; « Mignonne », Edgar Cuche le Pâquier.

Classement de la troisième catégorie (Cartons jaunes)

(Cartons jaunes)

Ire classe: «Zita», Adolphe Veuve, Chézard; «Magda», Paul Jaberg, Savagnier; «Gitane», Georges Maridor, Chezard; «Gamine», Vve Henri Steudler Fontaines; «Ovadyle», Orphelinat Borel, Dombresson; «Floquette», Jean-Maurice Guyot, la Jonchère; «Quine», Ecole d'agriculture, Cernier; «Chevreuil», Charles Balmer, Valangin; «Waldi» Fritz Gasser, le Fornel: «Ninon» Albett Bachmann Bouldenet nel; « Ninon », Albert Bachmann, Boude-

retillers, a Minon's, Albert Bachmann, Boudevilliers,
2me classe: a Quinteuse's, Ecole d'agriculture, Cernier; a Mignonne's, Henri
Debély, Cernier; a Edelweiss's, Tell Meyer,
Chézard; a Qitzi's, Tell Meyer, Chézard;
a Anémone's, Jean-Louis Maridor, la Jonchêre; a Solange's, Edouard Cuche, Villiers; a Gritils's, Alfred Tripet, Dombresson; a Doly's, Alfred Matthey, Savagnier;
Blondine's Jules Perret, Dombresson;
Charmante's, Fritz Matthey, Savagnier;
Baronne's, Henri Debély, Dombresson;
Violette's, Paul Matthey, Fontaines;
Muguette's, Georges Monnier, Dombresson; Baronne's, Jules Perret, Dombresson; son.
3me calsse: « Papillon », Paul Matthey,

Fontaines; «Zibeline», Claude Balmer, Valangin; «Quiétude», Ecole d'agriculvarangin; «Quietude», Ecole d'agricul-ture, Cernier; «Magda», André Fallet, Dombresson; «Trudi» Samuel Grau, Vil-liers; «Narcisse», Ulysse Amez-Droz, Sa-vagnier; «Bobette», Henri Debély, Dom-bresson; «Miquette», Charles Geiser, Dombresson; «Noisette», Paul Fallet, Ché-Dombresson; « Noisette », Paul Fallet, Chézard; « Couronne », Daniel Jacot, Villiers; « Poisette », Paul Fallet, Chézard; « Olymplas », Orphelinat Borel, Dombresson; « Mirette », Adolphe Veuve, Chézard; « Mésange », Paul Fallet, Chézard; « Quenouille », Ecole d'agricuiture, Cernier; « Odette », Louis Lorimier, Chézard; « Floquette », Jules Perret, Dombresson; « Fleurette », Claudy Jeanneret le Pâquier; « Nadja », Albert, Bachmann, Boudevilliers; « Volga », Henri Debély, Cernier; « Bouquette », Jean-Pierre Matthey, Savagnier; « Rougette », Jean-Pierre Matthey, Savagnier; « Tulipe » Fritz Krebs, Fontaines; « Lota », Edouard Cuche, Villiers; « Sybelle », Ulysse Amez-Droz, Savagnier; « Gritili », Alexandre Tanmer, Chézard.

Classement de la guatrième catégorie

Classement de la quatrième catégorie (Cartons rouges) 1re classe : « Diane », André Fallet Dom-

(Cartons rouges)

Ire classe: «Diane », André Fallet Dombresson; « Joyeuse », Arthur Aubert, Savagnier; «Paquerette », Robent Balmer, Fontainemelon; «Hasi », Tell Meyer, Chézard; «Capucine », Georges Maridor, Chézard; «Capucine », Georges Maridor, Chézard; «Gabi », Jean Galli, le Pâquier; «Georgette », Arthur Aubert, Savagnier; «Sonici », Georges Monnier, Dombresson; «Jolicœur », Jean-Louis Maridor, la Jonchère; «Gamine », Fritz Gasser, le Fornel; «Bergerette », Jean-Louis Maridor, la Jonchère; «Joyeuse », J.-L. Pfund, Chaumont; «Melba », Albert Bachmann, Boudevilliers; «Lunine », Ecole d'agriculture, Cernier; «Fleurette », Fritz-Ami Aubert, Savagnier, 2me classe: «Mignonne », Alfred Tripet, Dombresson; «Suméla », Claude Balmer, Valangin; «Ophélie », Orphelinat Borel, Dombresson; «Suméla », Philippe Comtesse, Engollon; «Alouette », Louis Geiser, Dombresson; «Sauterelle », Numa Oppliger, Villiers; «Mouchette », Albert Balmer, Valangin; «Mouchette », Albert Bachmann, Boudevilliers; «Hansi », Tell Meyer, Chézard; «Sulries », Fritz Gasser, le Fornel; «Fleurette », Alfred Tripet, Dombresson; «Duchesse », Charles Balmer, Valangin; «Lunette », Charles Balmer, Valangin; «Cuphée », Orphelinat Borel, Dombresson; «Duchesse », Charles Balmer, Valangin; «Cuphée », Orphelinat Borel, Dombresson; «Duchesse », Charles Balmer, Valangin; «Cuphée », Orphelinat Borel, Dombresson; «Duchesse », Charles Balmer, Valangin; «Cuphée », Orphelinat Borel, Dombresson; «Brunette », Arthur Aubert, Savagnier; «Brunette », Alfred Tripet, Dombresson; «Brunette », Altred Tripe

Meyer, Chezard; « Rousa », Faul Jadeig, Savagnier; « Brunette », Arthur Aubert, Savagnier; « Suzon », Jules Perret, Dom-bresson; « Patrie », Alfred Tripet, Dom-bresson; « Mignonne », Claudy Jeanneret, le Pâquier; « Georgette », Arthur Aubert, le Pâquier; «Georgette», Arthur Aubert, Savagnier; «Lunette», Jean Cachelin le Pâquier; «Chevreuil», Marc Monnier, Dombresson; «Narcisse», Jules Vuillième, la Jonchère; «Fauvette», Jules Vuillième, la Jonchère; «Tulipe», Alexandre Cuche, le Pâquier; «Narcisse», Hermann Augsburger, Dombresson; «Gazelle», Alexandre Tanner, Chézard; «Sauti», Claude Balmer, Valangin; «Diane», Alexandre Tanner, Chézard.

TRAVERS

VAL-DE-TRAVERS

Un soir avec nos gymnastes

(c) L'assemblée générale s'est tenue samedi soir à l'hôtel de l'Ours, sous la présidence de M. H. Winteregg.

Trois membres reçoivent le prix d'assi-duité: MM. Marcel et Paul Jeanneret et

Trois membres recoivent le prix d'assiduté: MM, Marcel et Paul Jeanneret et René Petitpierre.

Le nouveau comité est ensuite formé: président, Marcel Jeanneret; vice-président, Camille Devenoges; caissier, Freddy Kübler; secrétaire, Charles Egloff; moniteur, Francis Roulin; sous-moniteur, Charles Egloff; archiviste et moniteur pupilles, René Petitpierre, banneret, Jean Beck; secrétaire-convocateur, Robert Matthey; M. Remy Maullini est nommé membre honoraire.

L'assemblée remet au président sortant, M. H. Winteregg et au caissier, René Payot, une assiette-souvenir dédicarée de la section reconnaissante.

Un chant termina la partie administrative suivie d'un excellent souper.

LA COTE-AUX-FÉES

La mort du doyen

(c) Samedi dernier 24 novembre, une nombreuse assistance accompagnait au cimetière la dépouille mortelle du doyen d'âge de notre localité: M. Ali Landry, décédé dans en 88me aunée. M. Landry avait passé toute son existence aux Jeannets, son hameau natal, où il exploitait en compagnie d'une de ses seurs. Le domaine familial Très ses sœurs, le domaine familial. Très attaché à sa terre, à la demeure paternelle à son village, il eut beaucoup à souffrir corporellement durant ces dernières années; doué d'un esprit très lucide et perspicace, il gardait malgré ses maux un caractère jovial et avait toujours en réserve quelque répartie fine et appropriée. C'est à M. James Rosselet, né en 1864 et domicilié « Vers Chez De Berne »,

qu'échoit maintenant l'honneur d'être le doyen de notre commune. M. Rosselet jouit encore d'une bonne santé et vaque toujours aux travaux de la cam-

FLEURIER

Un jubilé à la commune

(c) A l'occasion de ses 25 ans d'activi-té de concierge des abattoirs, M. William Tétaz a reçu, au cours de la séance du Conseil communal de lundi soir où les membres de l'autorité lui ont exprimé des remerciements et des félicitations, le traditionnel plateau.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE Journée de la Mission de Bâle

(c) Pour terminer le cycle des manifesta-tions organisées en faveur de l'œuvre mis-sionnaire, la journée de dimanche a été consacrée à la Mission de Bâle. Le catéchisme, le culte et l'école du di-manche ont été présidés par le pasteur Fritz de Rougemont, agent de cette mis-sion Le soir au temple devant un nomsion. Le soir, au temple, devant un nom-breux public, il donna une conférence avec le film « Yulan », histoire d'une jeu-

ne Chinoise qui nous fit connaître les conditions sociales de la femme chinoise. Ce fut pour le conférencier l'occasion de faire ressortir la différence entre le de l'aire ressorur la duiterence entre le travail libre et fructueux du travail missionnaire avant la guerre et l'activité contrôlée par les communistes et tolérée dans le cadre d'une collaboration avec les égli-

Décès d'une nonagénaire

On annonce le décès de Mme Zimmermann, l'une de nos trois nonagé-naires qui était dans la 93me année, d'une vie de grand labeur. Elle a ai-mé ses occupations de maraîchère jusque dans ses dernières années.

Le rhume de cerveau

disparaît rapidement s'il est soigné à temps.

LE BAUME DU CHALET, composé exclusivement d'essences de plantes, soulage vite le rhume de cerveau et désinfecte les fosses nasales. Son emploi est très simple: il suffit d'introduire un peu de Beaume du Chalet dans chaque narine et d'as-

En vente dans les pharmacies et drogueries. Prix: Fr. 1.50 le tube, plus impôt.

VIGNOBLE

SAINT-AUBIN

Concert du Chœur mixte de la Béroche

de la Béroche

(c) Un concert Bach a été donné dimanche dernier, au temple de Saint-Aubin par le Chœur mixte de la Béroche, avec le précieux concours de solistes: Mile G. Duvanel, mezzo-soprano, MM. P. Giardon, baryton et R. Kubler, ténor et directeur. L'orgue était tenu par M. Sommer.

Après quelques paroles de bienvenue du président, le concert débuta par un prélude joué à l'orgue avec une grande maitrise. Après quoi, la camtate No 153 émerveilla le nombreux auditoire. Un duo de Noël fut très apprécié. Que dire de la cantate de la Réformation? Elle fut une profession de foi et un appel à la conversion pour chacun.

Le tout se termina par un très joli mor-

Le tout se termina par un très joli mor-ceau d'orgue. Nous ne pouvons que féli-citer choristes et solistes et surtout le di-recteur qui a amené à chef une œuvre si magnifique.

COLOMBIER

Soirée théâtrale

(c) « Maître après Dieu », pièce en 3 actes de Jan de Hartog, fut interprétée pour la première fois en 1948 par le théâtre Verlaine à Paris; elle a été jouée plus de 150 fois sur la scène parisienne.

L'action se passe sur un cargo « La jeune Nelly » transportant des émigrés. Elle est si tendue que, pareille à un roman policier, elle tient le public en haleine jusqu'au dénouement final.

Or, dimanche soir, le groupe théâtral de

jusqu'au dénouement final.

Or, dimanche soir, le groupe théâtral de la paroisse de Peseux donnait dans notre grande salle, remplie jusqu'en ses moindres recoins, une excellente représentation de cette pièce. Les acteurs méritent tous des félicitations pour la façon dont ils s'acquittèrent de leur rôle; les spectateurs vécurent réellement ce drame, ce cas de conscience prenant et poignant. Les décors originaux, les costumes et le montage sonore réalisé avec la collaboration du service technique de Radio-Lausanne contribuèrent au magnifique succès de cette solrée.

VAL-DE-RUZ

LA COTIÈRE Derniers devoirs

(c) Une grande partie de la population a accompagné lundi M. Auguste Lorimier à sa dernière demeure. C'est une figure de chez nous qui s'en est allée. Lorimier a fait partie des autorités civiles et du collège d'anciens. Il a présidé le Conseil communal pendant quelques années. Sa mort, à l'âge de 74 ans, a été le terme d'une vie bien remplie que la maladie n'avait pas

DOMBRESSON

Petite chronique

(c) La semaine du 19 au 24 novembre qui vient de s'écouler a été consacrée à l'œuvre missionnaire. Un culte pré-sidé par le pasteur Fritz de Rouge-mont, une exposition de la Mission de Bâle, à la chapelle, une conférence de Mme Vider, missionnaire, sur la Chine, et un film tourné dans ce pays, en ont été les principaux centres d'intérêts.

activité hivernale. Mme R. Dubois, présidente, a fait appel, pour la première rencontre, à Mme Jacques DuPasquier, de Bevaix, qui a parlé des mariages mixtes.

Première en liste des sociétés du village, le club des accordéons le « Mu-guet » a donné samedi soir sa soirée annuelle, à laquelle a assisté un nom-breux public. Le programme était alléchant: nombreux morceaux d'accor-déon interprétés tour à tour par petits démonstrations d'acrobatie par les Hélèn'ys de la Chaux-de-Fonds et, en-fin, un tableau de M. G. Blanchard, directeur du club, sur l'œuvre et la vie de Jaques-Dalcroze.

Dimanche, M. Maurice Fallet qui devait colmater une brèche dans la berge du Torrent a, d'un coup de pelle, mis à jour un trou dans lequel dormaient trois vipères. Elles furent aussitôt assommées. L'une d'entre elles mesurait 90 entimètres Ces trois dans de la companyait 90 entimètres Ces trois dans la companyait 90 entimètres companyait 90 entimètres companyait 90 entimètres de la companyait 90 entimètres entimètres entimètres entimètres entimètres entimètres entimètres entimètres mesurait 90 centimètres. Ces trois dan-gereux reptiles ont été présentés lundi matin aux écoliers.

FONTAINEMELON Vie paroissiale

(c) Notre paroisse a eu le privilège d'en-tendre, lundi dernier, un témoignage con-vaincu et émouvant de la part du pasteur Jordan, de Montluçon, qui a fait en Suisse romande une tournée de conférences sous romande une tournée de conférences sous les auspices de l'Entraide protestante aux églises ruinées par la guerre. Après avoir situé géographiquement et historiquement la position de sa vaste paroisse au centre même de la France, M. Jordan parla des sacrifices de ses paroissiens pour subvenir aux frais des réparations nécessaires au temple de Montluçon et des tragiques conditions actuelles de l'évangélisation en France. Le conférencier remercla chaleureusement l'Eglise réformée neuchâteloiss pour l'appui solide qu'elle apporte à de nombreuses paroisses françaises.

Vendredi passé, dans le cadre des conférences pour hommes qui semblent avoir

rences pour hommes qui semblent avoir suscité un très vif intérêt, M. Théo Cho-pard, journaliste à Berne et spécialiste des questions sociales, est venu parler à un bel auditoire d'une foule de problèmes groupés sous le titre « Quel sera le rôle du travailleur dans l'économie de dedu travailleur dans l'économie de de-main? » Riche exposé qui fut écouté avec une attention soutenue et qui fut suivi d'une discussion nourrie, révélatrice du sérieux avec lequel sont étudiés et com-pris les problèmes sociaux actuels posés par le machinisme qui a non seulement transformé mais bouleversé toute l'écono-mie moderne. mie moderne.

La vente paroissiale a remporté, samedi après-midi, le plus franc succès grâce au dévouement de toutes les personnes qui ont pris une part active à son organisation, grâce aussi à la grande générosité et à l'appui enthousiaste des paroissiens.

Le soir, selon la coutume, la fanfare, le Chœur d'hommes et le Chœur mixte ont agrémenté la veillée familière à laquelle ces sociétés avaient assuré leur bienveillant concours. La soirée tout entière fut animée avec un entrain joyeux et com-municatif par M. Jean-Paul Matti, de Bâle, dont le talent contribua largement au divertissement des adultes et des enfants, accourus nombreux dans notre «grande salle» qui se révèle toujours plus insuffisante et incommode.

APERITIFAU VIN ÉT QUINQUINA





Ces traits caractéristiques de la SIMCA 8 1200 s'accompagnent de brillantes qualités qui font la joie des fer-

hautes moyennes, souplesse et brio du moteur, sécurité sur la route, agrément de conduite, consommation réduite.

> BERLINE Fr. 6950 - + ICHA 6 CV impôt, 40 CV au frein - 4 vitesses, 3 synchronisées - Changement de vitesses au volant et nombre d'autres perfectionnements.

Ce qu'un propriétaire de Simca pense de sa voiture se

SATISFACTION



Agence officielle: SAINT-BLAISE / Neuchâtel Garage Terminus, GONRARD & ROCHAT - Tél. (038) 75277



WILLY GASCHEN

Grand choix en vins et liqueurs de toutes marques

Neuchâtel Moulins 11 Tél. 5 32 52



recouverts de beau tissu pour Fr. 496.-



On réserve pour les fêtes SUR DEMANDE, ARRANGEMENT DE PAIEMENTS POUR VOYAGER confortablement



TROUSSES DE VOYAGE

BIEDERMANN NEUCHATEL

A vendre un magnifi-que

diatonique, moderne. — Prix très avantageux. — S'adresser: Parcs 36, 2me, à gauche, le matin et le soir

Ferblanterie

Appareillage

F. Gross

& Fils

Installations sanitaires

COQ-D'INDE 24

Tél. 5 20 56

SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

DU CRAYON A L'ARMOIRE EN ACIER

AMSEYE

Tél. 5 12 79

L'âge légendaire...



exagéré. Il est juste que les tortues atteignemt âge respectable.

viction per-

fort longsavants ré-

déduire que l'huile de tortue renferme des principes actifs ayant un effet rajeunissant sur l'épiderme? Certainement réserves. quoique

cette con siste depuis temps. Des putés entre

prirent des recherches, dans le but de séparer vérité et légende. Leurs travaux confirment l'efficacité de l'huile de tortue pour régénérer les peaux fatiguées et vieil-

est la seule crème antiride à base de la véritable huile de tortue.

En pot Fr. 13.75 Seul dépositaire pour Neuchâtel ::



Rue de l'Hôpital 9



Vinaigre de vin

produit de la fermentation naturelle d'un vin excellent, convient aux estomacs les plus délicats

Fr. 1.30 le litre

Usine de produits alimentaires du Torrent, Busswil p. Berne

Lire est un plaisir grâce aux lunettes de la maison



Patins vissés

No 37, à vendre. Landry, J.-de-Hochberg 28

VOTRE DISPOSITION

Dans les pharmacies et drogueries seulement

Une tache à votre habit : vite un flacon de Mencioline LE MEILLEUR DÉTACHANT Le flaton Fr. 1.70



Baillod : NEUCHATEL

SAUCISSES DE VEAU CHIPOLATA

BOUCHERIE R. Margot

PATINS **DE HOCKEY**

No 40. A la même adres-se, on cherche à acheter le même article, mais le 42. Tél. 7 55 63.



Des idées pour vos cadeaux

vous les trouverez chez nous, depuis des boutons de manchette en croco, un porte-clefs fantaisie, un joli porte-monnaie jusqu'à une canadienne chaude et confortable, en passant pas un sac de dame élégant en cuir fin, un sac de dame elegant en cuir lin, un sac de voyage pratique, une serviette d'affaires en belle vachette ou une chatoyante couverture écossaise d'origine; et bien d'autres choses encore! Voyez nos vitrines et, mieux, entrez dans notre magasin, et venez vous documenter à notre rayon à l'étage, a'ort, sans engagement. c'est sans engagement







Avec un « Kodak » Photo-Eclair, c'est même plus simple que de prendre des vues par un beau jour d'été. Il vous suffit de posséder un appareil, vieux ou neuf, faisant la pose, et, au moyen du Photo-Eclair, vous ferez chez vous de magnifiques photos, indépendamment de la lumière du jour et du temps qu'il fait.

«KODAK» PHOTO-ECLAIR avec 1 pile Fr. 7.80

Réflecteurs flash « Kodak » pour appareils avec prise synchro-flash de Fr. 14 .- à Fr. 58.50

Chez votre marchand-photographe

KODAK S.A., LAUSANNE



CHAUSSURES MOLIÈRES

avec semelles de caoutchouc: Fr. 26.80 Fr. 27.80 Fr. 29.80 Avec semelles de crêpe: Fr. 21.80 Fr. 24.80 Fr. 27.80

Chaussures J. KURTH S. A. **NEUCHATEL**

Je les ai toutes vues Je préfère la machine à laver



dégrossit... cuit... lave...

Ch. WAAG machines à laver NEUCHATEL, Manège 4. Tél. 52914 Se fait un plaisir de venir sur place et de vous proposer la machine qui vous convient. Seule maison s'occupant uniquement de buanderie; avec atelier de revision

A VENDRE la

FABRICATI

d'une FARINE POUR ENFANT et d'un PRODUIT DIÉTÉTIQUE (marques déposées)

Renseignements par chiffres P. 6504 J., à Publicitas S. A., Neuchâtel

Mesdames! Pour la fondue : Kirsch pur 470 le litre Fr. 7.80

verre à rendre par deux litres, Fr. 7.50 le litre L. MARIANI

VINS ET LIQUEURS

SEYON 19 a ABAT-JOUR

Les excellentes Pâtes Garofalo



Tout le monde remarque

que je porte des bas Perosa:

ils moulent si gracieuse-

ment la jambe.

LE BAS

PEROSA-MIXTE

en pure soie et rayonne d'une très belle transparence et léger comme un souffle, c'est un tout beau bas dans des coloris nouveaux, il ne coûte que



LE SPÉCIALISTE DES BAS



Représentant général : Kaegi S. A., Zurich 1

Boulets «TRIBAR» et tous combustibles

Fernand Perritaz

Neuchâtel, tél 5 38 08 Temple-Neuf 4 Pré-Landry 29

ŒUFS du jour à Fr.0,37 la pièce ZIMMERMANN S.A.



En vente dans les épiceries

Tous prix

maître teinturier

51751

TOUS NETTOYAGES:

vitrines, fenêtres, vérandas, récurages,

lessivages de cuisines Faites vos parquets à la machine

En toute confiance adressez-vous à la

«MOB»

B. CHAIGNAT

Devis sans engagement

Tél. 5 42 04

VÉLOS neufs et d'occasion

Poteaux 4 - Tél. 51617

Bellevaux 5

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise

L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel

ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATIMENT

ENTREPRISE DE COUVERTURE DE BATHENT SUCCESSEUR de VUILLEMIN Frères Rue J.-J.-Lallemand 1 Tél. 5 23 77 et Faubourg de l'Hôpital 3 Tél. 5 25 75 NEUCHATEL

Tulles - Ardolses - Eternit - Ciment - Ligneux Peinture des fers-blancs - Réfection de cheminées

ILLEMIN & CIE

SERRURERIE CARL DONNER & FILS

Tous travaux de serrurerie et réparations

La Fruitière

Service à domicile

Menuiserie Charpenterie DECOPPET FRÈRES

Pour toutes

MAISON KELLER

fleuriste

est là pour vous

Tél. 5 46 60

Sevon 30

Evole 49 NEUCHATEL Tél. 5 12 67

Bellevaux 8

5 31 23 Volets à rouleaux, sangle, corde Qualité régulière

Rue de l'Hôpital 3

Neuchâtel

CARCASSES LAMPADAIRES

en semoule spéciale se vendent à l'épicerie

Samedi décembre à 20 h. 15

Salle de la Paix

Tréteaux amateurs

ANDRÉE WALZER la grande vedette de la chanson MARCEL CROT baryton

LOULOU SCHMIDT de la Chaîne du bonheur

Trois as de Radio-Lausanne Les Pygmées (bébé-accordéon) dans leur répertoire plein

d'entrain et de gaieté

J.-P. PIFFARETTI, le jeune chanteur de chez nous à la voix si pure DES AMATEURS sélectionnés parmi les meilleurs

LE PUBLIC JUGE

Des surprises - Spectacle unique en son genre Dès 23 h., GRAND BAL avec Jean Lador

Sous les auspices des PYGMÉES ENTRÉE: Numérotées Fr. 3.—. Non numérotées Fr. 2.25 (danse comprise). Enfants 80 c. Location: Jeanneret, Musique, Seyon 28.

Samedi 2 décembre 1950, à la Grande salle des conférences



des éclaireurs de la VIPÈRE

Matinée, 15 h.

Soirée, 20 h. 15

Beau choix

de cartes de visite

au bureau du journal

PRIX DES PLACES: Fr. 2.60 numérotées; Fr. 2.20 non numérotées; Fr. -. 60 éclaireurs en uniforme

Location: Librairie-papeterie Sandoz-Mollet Seyon 6, et à l'entrée

Des chansons - Des jeux - De la fantaisie De la bonne humeur

CONCOURS

vendredi 1er décembre 1950, à 19 h. 45 (Ecole de commerce, Beaux-Arts)

Association sténographique Aimé Paris Section de Neuchâtel FINANCE MODESTE



Eliminez les risques!

Surveillez constamment la marche et la situation de votre entreprise. Une comptabilité bien organisée, des statistiques répondant à vos besoins propres, des analyses périodiques, vous facilitent la tâche.

Nos services vous y aideront.



AU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

Samedi 2 décembre, à 17 heures

Images ethnographiques de Ceylan

Film commenté par Mme Marg. Lobsiger - Dellenbach sous-directrice du Musée d'ethnographie de Genève Entrée: 1 fr. Enfants et étudiants: 50 c.

C'est chez



rue de l'Hôpital 15 (maison boucherie Rohrer) que vous trouverez le chapeau avantageux que vous cherchez

RESTAURANT DES CHASSEURS, Dombresson SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Souper chevreuil

et autres spécialités PRIÈRE DE SE FAIRE INSCRIRE Jean Graber, tél. 71425



de tous genres de toutes marques par spécialistes. Prix modérés

RENE PINGEON

Ancienne fabrique d'accordéons « HERCULE » CORCELLES (Neuchâtel) réléphone 8 16 55



CA Y EST!

Profitez de vos solrées dansantes, réceptions, réunions de famille pour faire quelques belles pho-tographies...

... et surtout n'oubliez pas de vous adresser au spécialiste

Jean Schoepflin 2. Terreaux Tél. 5 29 03

CROIX

Vendredi 1er décembre, à 20 h. 15 au local, SEYON 32

Grande réunion

en l'honneur du LXXIIme anniversaire de la section de Neuchâtel Orateur : M. VISINAND, président de la Croix-Bleue suisse

Fanfare - Thé Invitation cordiale à tous

Offrir un cadeau qui sera apprécié durant des années

Vos meubles rembourrés usagés reprendront l'aspect du neuf en les faisant

Devis sans engagement



Magnifique collection de tissus pour meubles et rideaux TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

WINTERTHURER OPERETTENBUHNE CASINO DE LA ROTONDE FREITAG DEN 8. DEZEMBER 20 h. 30

die glanzvolle Operette von Weltruf

« DER BETTELSTUDENT »

mit den reizenden Melodien: Ach ich hab sie ja nur auf die Schulter geküsst; ich knüpfte manche zarte Bande. In den Hauptrollen: Erich LANDGRAF, der beliebte Tenor; Eleon BAUER, Opersängerin, Salzburg; Nanni BECKER, Hedy Rapp, Fr. Gerber, E. Salghini, etc.

Regie: Manfred Hoffmann; Orchester Leitung: Kapellmeister G. Lüthi CHOR - GROSSES BALLET - 40 MITWIRKENDE

Preise: 2.25, 3.40, 4.50, 5.65 Vorverkauf: HUG & Co, vis-à-vis de la poste (51877)

Automobiliste se ren-

PARIS

à mi-décembre prendrait avec lui deux ou trois personnes. — Durée du voyage cinq jours pro-bablement. Ecrire à M. M. 708 au bureau de la Feuille d'avis.

Teinture des cils

Des yeux frangés de cils MARRON FON-CÉ ou NOIR PRO-FOND deviennent plus expressifs Notre teinture des cils RÉSISTE 2-3 mois et paraît na-turelle tout à fait

Coiffure et Beauté Grand-Rue 12

Peinture sur porcelaine

Cadeaux originaux, Voyez la petite vitrine de côté magasin Porret-Ra-rio. Commandes, Leçons. Tél. 81803.

DÉMONSTRATION

de la machine à laver et de l'aspirateur

« HOOVER »

le jeudi de 15 à 17 heures

NEUCHATEL

Jeunesses musicales de Neuchâtel Lundi 4 décembre à 20 heures précises

COLLÉGIALE

donné avec le concours de M. Samuel Ducommun, organiste

et de l'Orchestre des Jeunesses musicales de Neuchâtel sous la direction de M. ETTORE BRERO

AU PROGRAMME: Vivaldi - Du Mage - Alain - Händel

Concert gratuit donné en faveur du fonds de restauration des orgues de la Collégiale COLLECTE A L'ISSUE DU CONCERT

Le documentaire dont la presse genevoise vient de faire les plus vifs éloges et qui a obtenu un succès enthousiaste dans cette ville



Production de A.E. Wittlin, Genève

La révélation du Festival de Locarno 1950

passera en séances spéciales

Des demain vendredi à 17 h. 30

AU STUDIO

AULA DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Vendredi 1er décembre 1950, à 20 h. 15

Souvenirs d'expéditions géologiques

(plaine transcaspienne, Insulinde, Trinidad et Pérou)

Conférence avec projections par le Dr Ernst GANZ, de Zurich et Kenya

(Conférence en allemand, suivie d'un résumé français; commentaires des clichés en français)

Entrée: Fr. 1.15

APOLLO

APRÈS L'IMMENSE SUCCÈS DE CES DERNIERS JOURS

UNE PROLONGATION

POUR QUELQUES JOURS ENCORE

S'IMPOSE!



ADAPTATION ET DIALOGUE DE MARCEL PAGN

AVEC

JAQUELINE PAGNOL . PAULINE CARTON SUZANNE DEHELLY

Réalisation JEAN BOYER - Musique de PAUL MISRAKI

公

LEROSIER DE MADAMERUSSON

d'après l'œuvre de GUY de MAUPASSANT

MOINS DE 18 ANS PAS ADMIS

Louez et retirez vos places d'avance Tél. 52112

FAVEURS ET RÉDUCTIONS suspendues

TOUS LES JOURS: MATINÉE A 15 H. - SOIRÉE A 20 H. 30

EN

SAMEDI DIMANCHE

A 17 H. 30

PRIMÉ A VENISE ET LOCARNO

ENFANTS ADMIS

EN PREMIÈRE VISION, UN FILM DOCUMENTAIRE

A L'ASSAUT DU CIEI PARLÉ FRANÇAIS

Ascensions: du Mittellegi-Grat et de l'Eiger par les guides Willy et Fritz Steuri, et Christian Kaufmann, de Grindelwald; du «Karakorum» (Himalaya), cimes les plus hautes du monde; des Aiguilles du Diable (massif du Mont-Blanc) par des guides français

LA VIE NATIONALE

Le débat sur l'hôpital cantonal et le cas du docteur Ody au Grand Conseil fribourgeois

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

Le Grand Conseil, sous la présidence de M. Théodore Ayer, a abordé hier le gros morceau de la session, le budget de l'hôpital cantonal et la réponse à l'intervention Eggertswyler, auquel s'est jointe une ample discussion sur le cas du docteur François Ody, chirurgienchef de cet établissement.

Le député Jean Eggertswyler, de Saint-Sylvestre, avait posé, le 16 novembre, à propos du budget du département de la santé, une série de questions au sujet de l'activité de M. Louis Lipp, adminis-trateur de l'hôpital cantonal, auquel il reproche une hostilité systématique con-

tre le docteur Ody.

M. Paul Torche, conseiller d'Etat, lit i ce sujet une réponse détaillée. Si le subside de l'Etat a été porté de 172,000 1 195,000 fr. c'est afin de compenser le déficit qui, en 1949, était de 49,000 fr. La situation générale ne sera donc pas plus mauvaise en 1951 qu'en 1949. Si la marche de l'hôpital a empiré depuis quelques années, cela est dû en bonne partie aux difficultés internes qui ont

M. Lipp aurait présenté des comptes tendant à faire croire à la commission que la présence de la clinique privée du docteur Ody à l'hôpital cantonal était préjudiciable à l'établissement. Mandaté par M. Torche, le reviseur de l'établissement s'est livré à une série de pointages et n'a constaté aucun artifice dans

la comptabilité. Le député Eggertswyler ne s'est pas déclaré satisfait de cette réponse, car il s'agit ici d'un rapport présenté en com-mission et non de la comptabilité en général. La question est de savoir si, oui ou non, la présence de la clinique privée, qui n'est du reste pas réservée au docteur Ody, est une source de per-

tes ou de gain. Le secrétariat du docteur Ody a-t-il été vidé subitement de ses meubles et le téléphone laissé à terre pendant cinq La secrétaire a-t-elle été renvoyée d'un jour à l'autre?

M. Torche répond que ces mesures ont été prises non par M. Lipp, mais par la commission administrative, avec

avertissement préalable. La discussion générale a suivi. Le gouvernement répondra aujourd'hui.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10 Daniel Fillion vous dit bonjour... 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster: émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif, 12.35, Yvonne Blanc au piano, 12.45 signal horaire. 12.46, inform. 12.55, Allocution de M. Max Petitplerre, sur le régime financier transitoire 1951-1954. 13 h., Marche du général Guisan. 13.05, les joies du voyage. 13.15, Pages brillantes de Rossini, 13.30. Une œuvre de Georges Enesco. 13.55, Airs du folklore roumain. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster: émission commune. 17.30, reolutions et révolutions dans l'histoire de la musique. 17.50, Prélude, fugue et variations de Franck. 18 h., Duo d'amour, de Lohengrin, de R. Wagner. 18.20, la quinzaine littéraire. 18.50, Habanera, de Chabrier. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, La chaîne du bonheur. 20 h., le feuilleton: Le procés Paradine. temps. 19.40, La chaîne du bonheur. 20 h., le feuilleton: Le procès Paradine. 20.30, Le rallye des variétés, 21.30, Concert par l'orchestre du studio, direction V. Desarzens, planiste: Charles Lassueur. 22.30, inform, 22.36, Daniel Fillion vous dit bonsoir...

Bourse de Neuchâtel (Extrait de la cote officielle)

| AUTIONS | 28 nov. | 29 nov. |
|--------------------------|----------|----------|
| Banque nationale | 760.— d | 760.— d |
| Crédit fonc. neuchât. | 700.— | 700.— |
| La Neuchâteloise, as. g. | 910 d | 900.— d |
| Câbles élec. Cortaillod | 5450 d | 5450.— d |
| Ed. Dubied & Cie | 1010 0 | 1010 0 |
| Ciment Portland | 2025 d | 2050 |
| Tramways Neuchâtel. | 500 d | 500 d |
| Suchard Holding S. A. | | |
| Etablissem. Perrenoud | 500.— d | |
| OBLIGATIONS | | |
| Etat Neuchât, 21/4 1932 | 103 d | 103 |
| Etat Neuchât. 814 1938 | 101.— d | 101.25 |
| Etat Neuchât. 31/2 1942 | 104.75 d | 104.50 d |
| Ville Neuchât. 31/2 1937 | 102.— d | 102.— d |
| Ville Neuchât. 3% 1941 | 101.— d | 101 d |
| Chde-Fonds 4% 1931 | | |
| | 102.50 d | 102.50 |
| Tram Neuch. 3½ 1946 | 101.50 d | 101.50 d |
| Klaus 8%% 1931 | 101.— d | 101.— d |
| Suchard 3% 1950 | 101.— d | 101.— d |

Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 % Bourse de Zurich

| 0 |
|---|
| |
| d |
| |
| |
| |
| |
| |
| - |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

LA QUESTION DE CONFIANCE EST POSÉE

M. Pleven demande à la Chambre de réparer l'injustice commise à l'égard de M. Jules Moch

Il sollicite également du Parlement une approbation de la politique générale du gouvernement

Sinon le gouvernement démissionnera

téléphone:

La riposte gouvernementale au croc-en-jambe communiste a pris la forme d'un débat impromptu sur la politique générale du cabinet Ple-ven. Un interpellateur, choisi d'ail-leurs par le président du conseil dans les rangs de son propre parti (U.D.S.R.), a invité l'assemblée à voter un ordre du jour en deux points, le premier rendant hommage au courage et à la probité de M. Ju-les Moch, le second demandant au gouvernement de poursuivre « à l'extérieur comme à l'intérieur sa politique de courage et de vigilance ».

Autorisé le matin même au Conseil des ministres à poser la question de confiance dans les formes constitu-tionnelles, M. Pleven a renchéri sur l'interpellateur et, dans une courte interpellation, mis l'Assemblée en face de ses responsabilités. Après avoir rendu un vibrant hommage à son tour à M. Moch, le chef du gouvernement s'est solidarisé entièrement avec son ministre de la défense nationale victime « d'une manœu-

vre opérée sous un vil anonymat ». «La situation politique doit être éclaircie sans délai, a-t-il ensuite déclaré, et, quant à moi, je ne ferai aucune concession ni sur les hommes ni sur le programme ».

Le terrain ainsi nettement déblayé, la Chambre se trouve dans le cas

Notre correspondant de Paris nous | assez curieux d'avoir non pas seulement à se prononcer, mais à se déjuger sur l'affaire Jules Moch, puisque, cette fois, les voix vont se compter non pas dans la confusion d'un scrutin secret, mais au grand jour d'une votation publique où chacun

signe bon gré mal gré son bulletin. Par ailleurs, et c'est là une complication inattendue, la seconde par tie de l'ordre du jour est rédigée de telle façon qu'elle revient à solliciter du parlement une approbation préalable et solennelle en ce qui concerne par exemple « l'accroissement nécessaire des impôts » et le projet de réforme électorale.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si les couloirs ont marqué peu d'enthousiasme au projet d'ordre du jour de confiance soumis par le gouvernement. Car, faisait-on remarquer, réparer l'injustice commise à l'égard de M. Moch est une chose, et s'engager à fond sur la politique gé-nérale du gouvernement une autre entièrement différente. Lier l'une à l'autre de façon étroite revient à accumuler volontairement les difficultés. C'est peut-être une manière de gouverner, ou plus exactement d'affirmer l'autorité du gouvernement. Le tout est de savoir si, en courant deux lièvres à la fois, le président du conseil ne risque pas de compliquer à l'envi une situation bien déli-

M. Bevin met l'accent aux Communes sur la gravité de la situation internationale

LONDRES, 29 (Reuter). — M. Bevin, ministre des affaires étrangères, a ouvert, mercredi après-midi, devant la Chambre des communes absolument comble, un débat de politique étrangère qui durera deux jours. Il a dit en substance.

Toute la Chambre admettra avec mol que ce débat sera l'un des plus graves et des plus lourds de conséquences que nous ayons eu depuis un certain temps. Je fais cette constatation, parce que les difficultés describles les partes est des plus les partes de la cette de les plus les partes de les plus les partes de les partes de les partes de la cette de la cette de les partes de la cette de difficultés devant lesquelles le monde est actuellement placé s'étendent à plusieurs domaines. Nous pourrons mesurer le danger placé devant nous, en traitant avec le plus grand soin et avec un sentiment de responsabilité tout l'ensemble du pro-

Le ministre des affaires étrangères en arrive immédiatement à parler de la situation en Asie.

En corée, le but de la politique de la Grande-Bretagne est encore au jourd'hui celui qui a été défini par l'assemblée générale des Nations Unies, soit : 1. La paix. 2. Une Corée unifiée et démocratique. 3.

Communiqués

Souvenirs d'expéditions géologiques

Vendredi soir, 1er décembre, à l'Aula de l'université, notre compatriote M. Ernst Ganz parlera de souvenirs d'expéditions géologiques auxquelles il a pris part en qualité de géologue-conseil pour le compte de la Royal Dutch Shell Co, entre les années 1910 et 1930, dans la plaine transcaspienne, l'Insulinde, Trinidad et le Pérou. Depuis une quinzaine d'années, M. Ganz est établi à Kenya, en Afrique équa-

M. Ganz commentera près de quatre-vingt-dix clichés, tous ses propres prises de vues, au point de vue géologique et

Vient de paraître :

« Les troubles urinaires d'origine prostatique »

du Dr A. Estèle Cette brochure traitant de

l'Action des sels halogénés de magnésium sur la prostate vous sera envoyée gratuitément sur demande à :

Saprochi S. A.

Genève

sur le chiffre d'affaires ? anticipé?

WOHEZ

décembre



un impôt fédéral direct?

Action pour la réforme du fisc fédéral, Pierre Rochat, secrétaire

Le ministre des affaires étrangères

en arrive à parler des troupes chinoi-ses en Corée du nord et il déclare : Je ne veux pas prétendre connaître les raisons et les intentions des Chinois. Pour quelles raisons les Chinois sont-ils inter-venus en Corée? Existe-t-il une conspiration russo-chinoise d'une portée mon-diale? Je ne saurais répondre à cette question. Mais les membres de la Chambre des communes doivent songer à cette pos-sibilité en examinant ces grands problè-mes. Je peux seulement affirmer que si les Chinois désirent éviter la guerre gé-nérale et s'ils manifestent le moindre si-gne montrant qu'ils sont prêts à collaborer à une solution par des moyens paci-fiques, cette solution pourra être trouvée. Il s'agit d'abord de stabiliser la situation militaire: la solution politique pourra

Danger en Occident?

Je voudrais rappeler à la Chambre ce que j'ai dit au cours du dernier débat de politique etrangere sur le danger d'un mouvement simultané en Orient et en Occident. Je pense encore et toujours à cette possibilité. Les événements militaires de ces derniers jours n'ont pas modifié mon opinion que nous devons finalement trouver une solution sur le terrain politique.

« C'est en Europe qu'un danger mortel nous menace»

« Quelle que soit la gravité de la situation en Extrême-Orient, c'est en Europe où la situation est à la fois inquiétante et confuse qu'un danger mortel nous menace», a déclaré M. Eden, intervenant mercredi après-midi aux Communes après M. Bevin.

aux Communes après M. Bevin.

Le leader conservateur s'est déclaré en faveur de la réunion d'une conférence à quatre demandée par l'U.R.S.S., mais cette conférence, a-t-il dit, devrait avoir pour objet la discussion des principaux points de litige qui nous séparent et le premier point de son ordre du jour devrait être le traité autrichien. autrichien.

CARNET DU JOUR

Aula de l'université : 20 h. 15. Audition d'élèves de Robert Kubler, professeur de chant et Roger Sommer, professeur de piano. Cinémas

Studio: 15 h, et 20 h. 30. Justice est faite.
Apollo: 15 h, et 20 h. 30. Le rosier de Madame Husson.
Palace: 15 h. et 20 h. 30. Cabaret de nuit.
Théâtre: 20 h. 30. Le Despérado de Sacoramento.

cramento. Rex: 20 h. 30. La charge fantastique.

SUIVEZ CES CONSEILS. **VOUS VIVREZ VIEUX**

Dans le but de vous faire du bien, mangez-vous des plats que vous détestez, prenez-vous des douches froides qui vous font horreur? Faitesvous des tas de choses que vous n'aimez pas? Répondez oui ou non. Puis lisez dans Sélection de Décembre ce que vous dit à ce sujet un grand médecin. Vous verrez comment vous risquez souvent de détruire votre santé en voulant l'améliorer, et vous connaîtrez la meilleure règle à suivre, d'après cette grande autorité médicale, pour vivre vieux. Achetez dès aujourd'hui votre numéro de Décembre de Sélection.

fédéral et le cantonal. Les socialistes, députés aux Chambres, se garderaient d'émettre des âneries pareilles au Parlement fédéral. M. F. Jeanneret (soc.), s'il estime que

vent demeurer à part. M. Humbert-Droz (soc.) estime judi-cieuse la distinction des prêts et des

bourses.

M. Luc de Meuron (soc.) voudrait aussi que l'Université soit ouverte à tous, ce qui n'est pas le cas maintenant où seul un 5 % d'enfants d'ouvriers peuvent

M. Jean Pellaton (p.p.n.) voudrait que les Montagnes aient aussi leurs cours du

ment de l'instruction publique, donne d'abord des renseignements sur le fond des bourses. Celles-ci sont octroyées de plus en plus largement et l'on pratique aussi le système des prêts proposés par M. Rosset. Des réalisations ont été acqui-ses également par le subventionnement des thèses de valeur. D'accord aussi avec les cours du soir, M. Brandt met en garde cependant contre le terme d'univer-sité populaire qui est désuet et date de cinquante ans en arrière. En revanche, en es qui a trait aux privat-docents, ceux-cl ne sauraient être rémunérés par l'Etat et le chef du département partage les vues de M. Kenel contre celles de M. Rosset. Tout au plus, quand l'occasion s'en présente, pourrait-on faciliter le passage de privat-docent à chargé de

M. Ch. Borel (lib.) apporte l'appui du parti libéral à la motion.

M. J.-L. Sandoz (soc.) a déposé une motion sur la viticulture. Elle vient à l'ordre du jour. Mais il est également signataire d'une autre motion qui viendra plus tard sur le concordat de la pêche qu'avait signée avec lui M. André Barrelet (rad.) Or le bruit court que celui-ci a retiré sa signature. M. J.-L. San-

Le président donne effectivement con-naissance d'une lettre de M. Barrelet

geste peu élégant de cet « avocat maqui-gnon »! (bruits et rires).

de parler ainsi.
M. J.-L. Sandoz commence alors un

assurance ravines, mais facultative.

M. Jean Mürner (soc.) trouve l'idée

M. Maurice Rossel (rad.) s'étonne que M. Sandoz, « l'homme de la liberté », veuille une assurance obligatoire. Celleci a existé dans notre canton, mais sans

M. Sandoz: M. Rossel est intéressé: on dit «au village» qu'il est agent d'une assurance de Zurich!
M. Henrioud (rad.) constate que le dé-

veloppement de la motion est confus, il

M. Gicot (lib.) estime aussi que cette motion est inutile, tandis que M. Guérini (soc.) trouve qu'on pourrait au moins la prendre en considération puisque tout le monde se plaint du gel.

M. J.-L. Barrelet, chef du département de l'agriculture, note que M. Serden.

la loi sur la reconstitution du vignoble. Quant à l'assurance grêle, elle existe bel et bien, c'est l'assurance mutuelle de Zurich à laquelle participent tous les propriétaires assurés. Ce que veut M. Sandoz, c'est que cette assurance soit obligatoire. Or l'expérience fut faite. Elle fut désastreuse. La majorité des intéressés refuseraient d'ailleurs cette obligation et M. Sandoz devrait être logique avec ses principes en général ingique avec ses principes en général in-dividualistes. En ce qui concerne les ravines, il est impossible d'établir les bases d'une assurance viable. Le remède, c'est des mesures de protection sur le terrain et d'améliorations foncières,

le terrain et d'améliorations foncières. En conséquence, le Conseil d'Etat demande instamment au Grand Conseil de repousser cette motion.

M. J.-L. Sandoz s'étonne qu'on ait dit de lui qu'il était étatiste, quand il n'y a pas pire étatiste que M. Barrelet qui s'octroye le droit, dans sa loi sur le vignoble, de prendre les mesures

Qui a assassiné le dernier des Condés ?

Le 27 août 1830, Louis de Bourbon, dernier prince de Condé, était trouvé mort dans sa chambre, pendu à l'espagnolette d'une fenêtre. Tout semblait indiquer que ce vieillard de 75 ans s'était donné la mort. Mais dès le lendemain du drame, les opinions furent divisées et le sang éclaboussa jusqu'aux marches du trône sur lequel était monté Louis-Philippe. Quelle était la clé de ce drame que les historiens ont vainement cherchée pendant cent vlngt ans? Le mystère vient enfin d'être élucidé et c'est « CURIEUX » qui en donne la tragique solution dans son numéro de cette semaine. Un récit passionnant retrace les sombres péripéties d'une affaire qui souleva les passions de toute une époque. sions de toute une époque.

AUJOURD'HUI: Matinée à 15 heures - Soirée à 20 h. 30 STUDIO

UN FILM QU'IL FAUT VOIR A TOUT PRIX

JUSTICE EST FAITE d'André CAYATTE Faveurs et réductions suspenduesLocation ouverte dès 14 h. Tél. 5 30 00

DERNIÈRES DÉPÊCHES Fin de session au Grand Conseil neuchâtelois

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

son collègue est allé un peu à côté, pro-teste contre les termes du chef du dé-partement de l'agriculture. Il y a d'au-

tres députés ici qui « articulent des élu-

cubrations .

Le président prie d'en finir avec le

ton personnel et désagréable.

M. J.-L. Sandoz: Cette façon de me renvoyer au fédéral est habile. Mais cela prouve qu'il n'y a aucune collabora-

M. J.-L. Barrelet qui milite dans tant de commissions fédérales, s'indigne bien

entendu de nouveau contre ces propos.

Chiropratique

M. Charles Borel (lib.) développe une motion tendant à reconnaître légalement

les droits de la chiropratique et à défi-nir, en déterminant leur limite, le sta-

tut des chiropraticiens. Il y a une la-cune dans le fait que cet art n'est pas

réglementé dans notre canton, ce qui

des renseignements sur l'histoire et l'art de la chiropratique. Il est évident

que, dans le traitement des vertèbres, il y a une part scientifique qu'il faut ad-

mettre. Donc réglementons la profession

de chiropraticien qui, en Amérique, fait

l'objet d'examens. Il conviendra d'exiger

d'ailleurs que les cas traités par les chiropraticiens soient revus par un mé-

M. Boillod (rad.) a été amené, par des

occupations professionnelles: revision de caisses maladies, à s'occuper de ce

problème. L'essentiel est de créer des chiropraticiens capables.

tion avec laquelle M. Grandjean (rad.)

M. Ad. Humbert-Droz (lib.) trouve

qu'il est regrettable que de nombreux malades soient obligés de se soigner

hors du canton. La chiropratique est une

Le Dr Bersot (soc.) est, par contre,

sceptique à l'égard de la chiropratique. On manque encore de contrôle scientifi-

que. La Société médicale neuchâteloise

due. La Societe medicale neuchateloise ne s'est pas prononcée.
C'est sous le signe du scepticisme que le Dr Kenel (p.p.n.) place aussi le débat.
Pour M. Camille Brandt, certes les choses ont évolué et il faut tenir compte des expériences faites ailleurs. Les

chiropraticiens doivent occuper une pla-

médical. La motion Borel est acceptée

Exercice des droits

Trois motions sont relatives à l'exer-

politiques

cice des droits politiques. On les groupe.
M. Léon Guinand (p.p.n.) prie le Conseil d'Etat de modifier l'ouverture du scrutin dans les localités rurales.

M. Georges Grandjean (rad.) parle dans le même sens et veut supprimer le cumul en matière d'élections canto-

M. Ch. Borel (lib.), après l'expérience

faite, voudrait qu'on renonçat également

Le système se condamne lui-même, dit M. André Petitpierre (lib.)

Le gouvernement est d'accord d'étudier ces motions, dit M. Jean Humbert, chef

du gouvernement. Le Grand Conseil est également d'accord.

Allocations familiales

(lib.) a trait à la révision de la loi sur

les allocations familiales en ce sens que

les personnes physiques de condition indépendante ayant qualité de chef d'en-

treprise ou, tout au moins, certaines ca-tégories d'entre elles, puissent bénéficier d'allocations familiales au même titre que les salariés. Les motionnaires ont

surfout pensé aux petits patrons qui souvent, dans les villages notamment, ne gagnent pas autant que les salariés. Il s'agit en somme du problème des classes moyennes qu'il faut défendre.

Et cette défense est possible dans le domaine des allocations familiales. Il

faudrait évidemment fixer un plafond : quand cesse-t-on d'être petit patron? Mais c'est une question technique. Sur

le fond du problème, une solution est

M. Jean Guérini (soc.) s'exprime au nom des petits patrons dans le même sens que M. Clottu.

M. Henri Borel (soc.) apporte l'adhé-

sion du groupe socialiste.

Tout à fait d'accord, dit M. Pellaton

rout a fait d'accord, ait m. reliaton (p.p.n.), d'autant plus que, lorsqu'il s'agit de sociétés anonymes, les directeurs, eux, qui sont considérés comme employés des dites sociétés, bénéficient

des allocations familiales. L'orateur attire l'attention du Conseil d'Etat sur

attire l'attention du Conseil d'Etat sur le fait qu'il existe des caisses professionnelles qui, dans l'horlogerie par exemple, n'acceptent pas l'intervention de l'Etat dans des cas de ce genre. Neuchâtel se distinguera des autres cantons, il faut s'en rendre compte.

M. Ch. Roulet (p.o.p.): Tant mieux si nous sommes fédéralistes;

M. Humbert, chef du département de l'industrie, constate que les petits patrons ne sont pas toujours dans une

trons ne sont pas toujours dans une situation enviable, mais il faut avouer qu'ils n'ont pas fait beaucoup d'efforts pour s'organiser. En résumé, le Conseil d'Etat accepte la motion pour étude. Le Grand Conseil fait de même.

Nationalisation

des assurances du mobilier?

un projet de loi instituant une caisse cantonale d'assurance du mobilier, com-

Fondue « Armailli »,

M. André Corswant (p.o.p.) demande

Une motion de M. Gaston Clottu

au cumul cantonal et communal.

nales et communales.

part et être soumis à un contrôle

est aussi d'accord.

bonne chose.

M. R. Sauser (p.p.n.) pense qu'il faut agir rapidement dans le sens de la mo-

Le Dr Gilbert DuPasquier (lib.) donne

Au vote, la motion est repoussée par

tion entre le cantonal et le fédéral.

La dispute cesse enfin.

favorise la clandestinité.

54 voix contre 25.

Motionnaire lui aussi, M. Kenel (p.p.n.) n'est pas tout à fait d'accord sur le point des privat-docents. Ceux-ci doi-

suivre les cours de notre « Alma Mater ».
On pourrait s'inspirer à cet égard de ce qui se fait en France. L'on devrait aussi éliminer les étudiants incapables.

soir.
M. Camille Brandt, chef du départe-

M. H. Perret (soc.) s'étonne que cette motion, déposée en 1946, ne soit déve-loppée que maintenant. L'orateur voudrait aller plus loin que les idées émi-ses : outre les bourses habituelles, on devrait créer des bourses d'honneur et l'on devrait multiplier les cours projetés.

La motion est renvoyée pour étude au Conseil d'Etat par 87 voix.

La guerre des Jean-Louis

doz voudrait des éclaircissements.

écrite dans ce sens.
M. J.-L. Sandoz : Je proteste contre le

Le président : Vous n'avez pas le droit

cours sur la viticulture. Il parle de ceux qui vont « démocratiquement boire un demi » et qui le payent trop cher. Il cri-tique la façon dont est distribué le fonds viticole. Les sommes — qui sont coquet-tes — ont été réparties entre les principaux intéressés de notre vignoble qui se sont largement servis. Tant mieux ! Ceci dit, M. Sandoz en vient à la proposition centrale de sa motion qui consiste à créer une assurance grêle et gel obligatoire car jusqu'ici les assurances jettent de la poudre aux yeux en faisant croire qu'elles payent trois fois plus qu'elles ne reçoivent ! M. Sandoz voudrait aussi une

heureuse. Ainsi les viticulteurs, ayant leur assurance obligatoire, seraient mal venus de réclamer toujours des sommes

faut la repousser. M. Gicot (lib.)

de l'agriculture, note que M. Sandoz a déjà obtenu satisfaction en partie par la loi sur la reconstitution du vignoble.

qui s'octroye le droit, dans sa loi sur le vignoble, de prendre les mesures qu'il juge bon. L'orateur revient sur le fonds vinicole qui pourrait être utilisé pour préserver les petits viticulteurs contre la grêle et les autres méfaits naturels. Voilà qui serait démocratique.

M. J.-L. Barrelet s'étonne de la patience du Grand Conseil qui supporte les élucubrations de M. Sandoz qui mêle le

Le 27 août 1830, Louis de Bourbon,

fondue réussie Demain, à 20 h, 15 à la Rotonde

Gala PAUL KRAMER

Ali Amrane (Algérie) contre Scortichini (Italie) en 10 rounds - Poids welter Amateurs : Sélection bernoise - Neuchâtel

Afin d'éviter la cohue, louez vos places d'avance chez Jika-Sports

plétant en quelque sorte la Chambre cantonale d'assurances. Il commence par rappeler que celle-ci, née à l'époque napoléonienne, sentait un peu l'étranger; elle n'en est pas moins utile ! Le fait que l'assurance des immeubles a été nationalisée à temps a eu des effets heureux pour le pays et pour la défense contre l'incendie. Pourquoi ne pourrait-on pas instituer, pour remplacer peu à peu le système individualiste actuel, une assurance-mobilier sur des heacs identique ? Tent les patites gang actuel, une assurance-mobilier sur des bases identiques? Tant les petites gens qui oublient d'assurer leurs meubles que l'économie du pays y trouveraient leur compte. D'ailleurs le cadre existe : c'est précisément la Chambre cantonale d'as-surances, dont il faudrait étendre les compétences au mobilier.

M. Pierre Favarger (lib.): Ce serait

M. André Corswant : Les idées qui m'animent sont certes internationales, mais je me place ici dans une perspective cantonale, comme les fondateurs de la caisse cantonale, qui ne craignaient pas de s'inspirer de l'étranger.

M. Jean DuBois (lib.) estime que deux retions cont mêlées ici calle d'abliga-

motions sont mêlées ici, celle d'obliga-tion et celle de cantonalisation.

M. Corswant: Intentionnellement.

M. Girard (lib.) note que l'orateur po-M. Girard (lib.) note que l'orateur popiste est dans son rôle en défendant les
nationalisations. Il est dans le sien en
défendant l'initiative privée. Du reste,
la Chambre cantonale n'est pas une
panacée. « Vous qui êtes pour la liberté,
dans toutes vos affiches, mettez-la en
pratique. » Chacun, en général, est déjà
assuré pour son mobilier. (Dénégations
de M. Corswant.)

M. Girard: Alors vous êtes un inconscient, monsieur Corswant, vous devez assurer votre mobilier.

Le président: C'est au Grand Conseil
que vous vous adressez, monsieur Girard.

que vous vous adressez, monsieur Girard. L'orateur libéral conclut en disant qu'on descendrait sur la pente du mar-xisme en procédant à une nationalisa-tion de ce genre.

Une controverse s'institue alors entre

MM. Girard et Corswant sur les mérites de la nationalisation et des idées nées de l'étranger. M. H. Guinand (soc.) - contre M. Gi-

rard qui conteste l'avoir attaqué — dé-fend la Chambre cantonale d'assurance. Il votera la motion.

M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, trouve que c'est un juste hommage qui a été rendu à la Chambre cantonale avec laquelle on neut discuter et contre les des quelle on peut discuter et contre les déquelle on peut discuter et contre les de-cisions de laquelle on peut recourir. Est-il nécessaire de créer, comme le veut le motionnaire, à côté de l'assurance obligatoire immobilière, une assurance obligatoire mobilière? Non, car il y a des différences. Quand la Chambre fut créée, il n'existait pas, à côté, d'assurances privées sur cette échelle. En outre, il faut de grosses réserves à une institution de ce genre. Qu'on pense à ce que devra payer la Chambre à cause des dégâts de ces derniers jours dus à l'intempérie! Or, avec une assurance mobilière, on partirait à zéro. Un établissement de ce genre ne se crée pas d'un coup. Nous n'aurions pas les capitaux suffisants pour couvrir les gros risques de destruc-tion des meubles par le feu. L'assurance mobilière privée a créé, pour sa part, ses réserves en un siècle. Elle est en mesure, elle, de faire face à ses obligations. Prenons l'exemple du canton de Vaud où les deux assurances coexistent, au cantonal. Eh bien, l'assurance immo-bilière paie pour l'assurance mobilière. En instituant chez nous la seconde, nous devrions augmenter les primes qui, aujourd'hui, sont très basses. Enfin, question capitale, le besoin existe-t-il d'une telle assurance en pays de Neuchâtel? Le Conseil d'Etat croit que non. Les compagnies privées travaillent très bien en le publicar en contrat en contrat le publicar en c et le public en est satisfait. Il a ses

Après une duplique de M. Corswant, la motion de celui-ci est repoussée par

55 voix contre 28.

— Il n'y a plus de radicaux, s'écrie le leader popiste, faisant allusion aux grands ancêtres y qui mirent sur pied la Chambre cantonale d'assurance, et, sur ce mot de la fin, le président du Grand Conseil déclare la session close, non sans avoir remercié le Conseil d'Etat d'avoir placé des armoiries dans

la cour du château. P.-S. — Précisons que M. Jean Ruffieux est député radical et non socia-liste, comme nous l'avons écrit par

AVIS TARDIFS

UNIVERSITÉ 17 h. 15 L'EXISTENTIALISME par M. S. Berthoud

Nous cherchons pour aider à la vente

vendeuses qualifiées

une emballeuse et un commissionnaire. Se présenter à la direction Schinz Michel, Neuchâtel.

Ce soir, à 20 h. 15 Aula de l'Université

Audition d'élèves des degrés supérieurs

Robert Kubler, prof. de chant et

Roger Sommer, prof. de piano

- à Fr. 1.60 le kg. **Epinards** à Fr. 0.75 le kg. Bananes - à Fr. 2.40 le kg. Pistaches en sachets de 155 gr. Fr. 0.50 le sachet

ZIMMERMANN S. A. -

BEAU-RIVAGE

Tous les soirs, DANSE avec l'orchestre Andrini

TIP-TOP

Soirée d'adieu

de la fantaisiste Yette Yvar et de

la diseuse comique montmartroise Colette Chardin

Je suis la résurrection et la vie, dit Jésus; celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort.

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

La fixation du prix du vin de Neuchâtel

Précédée de prises de contact, une séance importante aura lieu samedi, sous les auspices du département cantonal de l'agriculture, dans le but de rapprocher les points de vue des caves coopératives et des encaveurs privés au sula fixation du prix du vin de Neuchâtel pour la saison prochaine. Il s'agirait d'obtenir l'adhésion des

caves coopératives et des encaveurs à l'établissement d'un prix de vente basé sur le prix d'achat de la gerle de degré moyen tel qu'il avait été fixé (95 fr.). et surtout d'obtenir que ce prix soit

Les travaux de la commission du Conseil des Etats qui a siégé à Neuchâtel

Les 27 et 28 novembre a siégé à Neuchâtel, sous la présidence de M. Ackermann, député au Conseil des Etats, une commission de ce conseil chargée d'examiner le projet d'arrêté fédéral sur les mesures propres à sauvegarder l'exis-tence de l'industrie horlogère suisse. M. Rubattel, conseiller fédéral, chef

du département de l'économie publique, accompagné de M. Péquignot, secrétaire général de ce département, et de M. Bovay, chef de section, a assisté aux déli-

Après avoir décidé d'entrer en ma-tière, la commission passa à l'examen du projet article par article. Elle pro-posa quelques modifications et adjonc-tions au texte établi par le Conseil fé-

La commission se réunira encore une fois au cours de la prochaine session des Chambres fédérales.

LA VILLE

L'assemblée générale du Conservatoire de Neuchâtel

M. Adrien Calame est nommé directeur

L'assemblée générale du Conserva-toire de musique de Neuchâtel s'est réunie hier soir. Elle a pris acte de la démission, comme directeur, de M. René Gerber, accaparé comme nous l'avons annoncé, par d'autres activités artis-

M. Gerber, il est juste de le rappeler, a donné le meilleur de lui-même pour développer cette institution. C'est ainsi qu'il a réussi à mettre sur pied la Société immobilière du Conservatoire, ce qui a permis à celui-ci de s'installer dans son immeuble et de disposer des locaux indispensables. En liaison avec les services comptables de la ville, il a complètement réorganisé l'administration et a obtenu également une sub-vention de l'Etat. Il a aussi doté le Conservatoire de nouveaux statuts, tout en réorganisant le plan d'études. Sous la direction de M. Gerber, les écolages ont passé de 1947 à 1950 de 44,366 fr. à 63,500 fr.

Pour la première fois, en automne 1950, à la fin du dernier exercice, une

ristourne a pu être distribuée aux pro-fesseurs. Par rapport à 1949 les écola-ges ont augmenté de 10,000 fr. et l'on enregistre 60 élèves de plus.

M. Gerber dirigeait le Conservatoire depuis novembre 1947. Pour le rempla-cer, l'assemblée a fait appel à M. Adrien Calame, professeur au Conser-vatoire depuis vingt ans, expert pour les examens de diplôme et de virtuosité en Suisse et à l'étranger.

M. Adrien Calame a fait ses études à la Chaux-de-Fonds, dans sa ville

natale. Son premier professeur a été M. Georges Pantillon, père. Il pour-M. Georges Pantillon, père. Il poursuivit ses études aux conservatoires de Bâle et de Zurich avec MM. Emile Frei et Egon Pétri, professeurs. Il fit des tournées de concert à deux pianos dans toute l'Europe. Ces dernières années, il se consacra surtout à l'énseignement. Il fut le collaborateur occasionnel d'artistes tels que Maurice Maréchal et Panzera.

Auto contre cycliste

Hier soir, à 21 h. 45, une auto se dirigeant vers Saint-Blaise a renversé, à Monruz, un cycliste qui allait dans la même direction. On ne signale heureusement que des dégâts matériels.

Un motocycliste renversé par une auto

Un motocycliste a été renversé par une auto, hier, à 18 h. 05, à l'est de la place Alexis-Marie-Piaget. Légèrement blessé, il a été conduit par une ambulance à l'hôpital Pourtalès où il a été examiné. Après quoi, il a pu regagner

Les dégâts matériels sont peu impor-

VIGNOBLE

MONTALCHEZ

Les ruines de la maison incendiée détruites à coups d'explosif

(c) Devant le danger que présentaient les pans de murs et les cheminées res-tés debout après l'incendie, les auto-rités ont décidé de les démolir. C'est mercredi que fut effectué ce travail. Il a été fait appel à un homme de métier qui posa plusieurs charges d'ex-plosifs. Ces ruines étaient cependant plus solides qu'elles ne paraissaient, car il fallut s'y prendre à plusieurs

Tout ne fut toutefois pas démoli afin de permettre quelques recherches sup-plémentaires. En effet, les cendres ont été fouillées afin de voir si, par miracle, on n'y retrouverait pas quel-que argent disparu. Mais il semble que ces recherches n'ont pas abouti. Signalons en outre qu'hier, quatre jours après l'incendie, le feu n'est pas encore complètement éteint. Quoiqu'ils aient été copieusement arrosés, des tas de graines qui se trouvent sous les décombres achèvent de se consumer et prennent feu sitôt que de l'air leur parvient.

Dans notre communiqué de lundi, on a pu lire que des pompiers de Provence s'étaient joints aux sauveteurs. La vérité nous oblige à dire que le village vaudois voisin ne nous en avait pas envoyé. Par contre, sur les lieux, quel-ques sapeurs de Vaumarcus et de Gor-gier étaient présents.

Disons pour terminer que la solida-rité n'a pas été un vain mot. Samedi soir déjà, les quatre membres de la fa-mille sinistrée dormaient dans des lits qui leur ont été donnés par des voi-sins charitables.

BROT-DESSOUS

A l'exécutif

(c) Par suite de la démission de M. Eric Frasse, nos électeurs devront élire un conseiller communal les 2 et 3 décembre 1950. Les citoyens étaient réunis en assemblée préparatoire, mercredi soir, au collège de Fretereules. Les candidats proposés sont MM. Alfred Wenger, Charles Jungen et Marcel Rognon.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON + Henri Zimmerli

(c) Mardi est décédé subitement, dans sa 44me année, M. Henri Zimmerli, qui, depuis plus de vingt ans, assumait les fonctions de secrétaire-caissier de la Ligue antituberculeuse du Val-de-Ruz.

Le défunt faisait également partie des autorités de Dombresson. Il était, depuis plusieurs années, membre du Conseil général et membre de la commission des

FENIN-VILARS-SAULES Election complémentaire au Conseil général

Trois nouveaux membres ont été élus tacitement au Conseil général de Fenin-Vilars-Saules. Il s'agit de MM. Georges Aeschlimann, Albert Desaules et Auguste Nicoud.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON La foire

(c) C'est par un temps pluvieux et gris que s'est déroulée la foire de no-vembre. Aussi, les forains ne restè-rent pas longtemps sur le champ de foire, et ne firent pas de bonnes af-

Par contre, malgré le mauvais temps, la foire au bétail a connu un certain succès. On remarquait beaucoup plus de curieux que d'acheteurs.

Sur la promenade de la gare il a été dénombré; 30 vaches allant de 1300 à 2000 fr. pièce; 45 génisses de 800 à 1100 fr.; et 5 taureaux de 1400 à 1600 fr. En général, foire moyenne.

Au tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel a siégé hier sous la présidence de M. R. Jean-prêtre, assisté de MM. F. Liechti et B. Junier, jurés, et de M. A. Zimmermann, substitut-greffier. Le ministère public était représenté par le procureur général J. Colomb.

Affaire de mœurs

Ce n'est pas la première fois que G.-A. P. comparaît devant le tribunal pour répondre du délit d'attentat à la pudeur des enfants. En effet, il a été condamné, deux ans auparavant par la Cour d'assises, à 18 mois d'emprisonnement, et auparavant encore à diverses condamnations pour vol, outrages publics à la pudeur et atten-

tats sur la personne d'enfants.

Le défenseur de l'accusé parle de provocation de l'enfant — 5½ ans! — qui aurait salué P. le long des quais, et refuse d'admettre l'internement administratif préconisé par le procureur général prétendant qu'une peine d'emgénéral, prétendant qu'une peine d'em-prisonnement définie permettrait en-suite à P. de reprendre une vie nor-

male.

Le tribunal, dans son jugement, entre dans les vues du représentant du ministère public en condamnant G.-A.

P. à 1 an de réclusion, dont à déduire 83 jours de prison préventive et or-donne la conversion de la réclusion en une peine d'internement administratif pour une période de 3 ans au moins. L'accusé sera, en outre, privé des droits civiques pour 10 ans et paiera les frais par 381 francs.

Des fiançailles malheureuses G.-L. J., 25 ans, est accusé d'abus de confiance, d'escroquerie et de filou-

confiance, d'escroquerie et de filou-terie d'auberge.

Etant presque fiancé, J., ouvrier électricien, achète une cuisinière élec-trique à son patron, pour le compte de sa « promise ». Recevant de cette der-nière la somme de 575 fr., il garde ce montant par devers lui. En outre, de-vant partir au service militaire à la fin d'août, il dérobe dans la maison de sa fiancée un porte-monnaie con-tenant 50 fr. environ, et part au ser-vice sans régler une facture d'auberge de 150 fr environ.

La chose se découvrit et son patron, M. F., déposa une plainte pénale con-tre J., bien que ce dernier, reconnais-sant les faits et exprimant un repentir sincère, se soit engagé à rembour-ser ce qu'il devait.

comme il y a eu abus de confiance, vol et filouterie d'auberge, le procu-reur général requiert contre J. une peine de 8 mois d'emprisonnement, éventuellement avec sursis pendant 4 ans, puisque J. est un délinquant pri-

Rappelant que J. est d'une famille nombreuse et plus que modeste, qu'il a reçu, par là-même, une mauvaise éducation, le défenseur réclame l'indulgence du tribunal. Il explique les événements de cet été par le fait que J. avait vu de précédentes fiançailles ormpues trois semaines avant le mariage, mariage qui lui avait occasionné pas mal de dettes. A la veille d'être mis aux poursuites, il fut pris de panique et se laissa aller à commettre les actes malhonnêtes relatés plus haut. J. a fait des aveux complets et fait prenyer de reportir. Au surplus fait preuve de repentir. Au surplus, son casier judiciaire ne porte aucune inscription. Toutes les conditions requises sont donc réunies pour que le

sursis soit accordé.

Le juge condamne le prévenu à six mois d'emprisonnement, moins 80 jours de prison préventive, avec le sursis pendant trois ans et au paiement des

Un vagabond

J.-C. B., qui sortait d'un établissement d'apomorphine, s'est laissé prendre à son penchant favori qui est de boire. Il a été condamné à plusieurs reprises pour ivresse et interné dans un établissement pour buveurs. Ce défaut mis à part B., menuisier de son fact un bon travailleur et on na

faut mis à part B., menuisier de son état, est un bon travailleur et on ne peut rieu lui reprocher.

Dans l'affaire qui passait hier matin devant le tribunal, B. est accusé du vol d'une vingtaine de francs et d'un vélo à la maison de paroisse.

Il nie catégoriquement les deux faits et, comme aucune preuve n'est apportée, le doute lui profite et il est libéré sans autres. Les frais sont mis à la charge de l'Etat.

Une tempête d'une rare violence a sévi hier sur notre région

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A SERRIÈRES

(c) Par temps calme, il ne manquait plus qu'une dizaine de centimètres pour que les deux môles soient couverts. Mais hier matin, de grosses vagues les fai-saient disparaître par moments. Quant au chemin qui longe le port, il n'est plus praticable. Les baraques sont envahies par les eaux et les pêcheurs ont construit des ponts afin de pouvoir s'y

On signale des inondations de caves au quai Suchard, à la fabrique de ta-bacs, ainsi qu'au Buffet du tram où l'eau atteint 70 cm.

A SAINT-BLAISE

(c) La situation des jardins inondés s'est quelque peu modifiée depuis dimanche. De mardi soir à mercredi, le niveau de l'inondation s'est abaissé de 8 cm. Pour l'instant, la route bétonnée est encore cancelée et la circulation tou-

jours détournée par Marin.

Mais si la situation est meilleure sur ce front, elle l'est moins, par contre, sur le rivage du lac de Neuchâtel. Les ra-fales de vent qui se sont abattues sur notre région dans la journée d'hier ont soulevé des vagues énormes. Il avait été établi, la semaine dernière, le long de l'estacade du môle, un mur de fortune constitué par une rangée de blocs de béton (ceux qu'utilisait l'armée pendant

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

pluie, momentanément lassée, pen-

dant la journée d'hier. L'on voyait

le niveau du lac se stabiliser près de la cote 431 m. 50. L'on apprenait par ailleurs que, l'Aar ayant décru, le lac de Bienne avait sensiblement

Le « bulletin de santé » quotidien

aurait donc pu être moins pessimiste

que les précédents si nos rives n'avaient, des le matin, été battues

Aux Saars, à Monruz, à Hauterive,

jardins sur une distance de trente,

A Saint-Blaise

traverse la route bétonnée de Thielle,

on constatait une encourageante ré-

gression des inondations bien que

d'un petit pommier planté bizarre-

ment dans ce lac inhabituel, on

n'aperçoive guère que les brancha-ges. La circulation routière est tou-

jours interrompue; l'on transporte

une récolte de choux en « gondole »

et les voitures naufragées de diman-

che sèchent tant bien que mal aux

Mais, sur le rivage, des propriétés magnifiques sont assaillies de front

par les vagues hautes de plusieurs

mètres que soulève un vent du sud-

ouest soufflant à 65 kilomètres à l'heure. L'immeuble des vins Clottu,

que ne sépare de l'élément déchaîné

aucune langue de terre, reçoit de plein fouet des vagues qu'un petit

mur fait rebondir à quatre ou cinq

mètres. Il y aura bientôt dans ces

caves autant d'eau qu'il y a de vin

Eric THEVENAZ-DRENTH ont la joie

Eric - Charles

29 novembre 1950

d'annoncer la naissance de leur fils

Vaissances

Monsieur et Madame

Clinique du Crêt

en temps normal.

Saint-Blaise Vigner 17

alentours du garage Terminus.

A Saint-Blaise, dans la cuvette que

quarante, voire cinquante mètres.

ils roulaient dans les vergers et les

par des flots rageurs et inlassables.

Le vent a jugé bon de relayer la

la mobilisation). Ce mur devait retenir les matériaux de la décharge publique les empêcher de s'en aller remplir le port. Une partie de ces blocs a été bous-culée et fortement déplacée par les vagues. Cela démontre bien la force de cet élément liquide.

Les riverains se trouvent devant les mêmes problèmes qu'en 1944. Plusieurs propriétés sont déjà envahies par les eaux. On ne compte plus toutes les pe-tites baraques éventrées par la vague.

L'eau est projetée également sur le ballast de la B.N. Par mesure de prudence, les trains arrivent en gare à très faible allure et n'empruntent pas la voie longeant le lac.

A MARIN

(c) La plus grande partie du territoire communal étant surélevée, les dégâts aux cultures paraissent à première vue assez restreints. Toutefois, les jardins au nord de la Cité-Martini sont sous eau et il en résultera une perte sensible pour les maraîchers et les petits cultivateurs des jardins communaux. Les marais d'Epagnier sont en partie submergés et les blés semés en automne

Le fort vent qui souffle depuis mardi soir soulève d'énormes vagues qui ont déjà causé des dégâts importants tout le long du littoral. A la Pointe de Marin, une baraque de pêcheur a été com-

LA TERRE SE DÉFEND MAL CONTRE VENTS ET MARÉES

Rien que dans le Grand-Marais plus de quinze kilomètres carrés

de cultures sont submergés par les eaux

Une attristante promenade sur nos rivages battus par les vagues et dans nos plaines

transformées en lagunes

A la Tène

A la Tène, même vision. Les mô-

les de la Thielle sont invisibles.

Seuls émergent les sommets des ba-

lises qui désignent l'entrée du canal.

Les vagues, aux coloris passant par

le gris du vert émeraude au jaunâ-

tre boueux viennent mourir à dix

mètres à peine des vestiaires de la

plage. Mais dans le « quartier des

chalets », une trentaine de maison-

nettes de week-end forment autant d'ilots que ne relle qu'une pauvre barque. Un homme d'expérience nous désigne son chalet. « Le premier

du premier rang, celui-là. C'est le

scul qui ait résisté en 1944. Est-ce

Comme réponse voici un charge-

ment de planches qu'amène au vieil-

lard une jeep dégoulinante. Il va

essayer de faire un parapet de for-

tune devant sa propriété. Un autre propriétaire a déjà pris une disposi-

tion analogue qui semble efficace. La plupart des chalets sont de

construction récente. On devine que,

pareils au pâtre de la chanson, leurs

propriétaires les ont reconstruits plus beaux qu'avant dans les six ans

qui nous séparent du dernier désas-

tre. Mais tous n'ont pas pris la pré-caution de les bâtir sur des pilotis

de ciment; et, le plancher est déjà

inondé. Seule précaution utile, on

évacue ou tout au moins on range

à l'« étage » supérieur le mobilier

Les dégâts étaient insignifiants aux

dires des intéressés qui venaient

d'inspecter les lieux. Ce qu'on craint

c'est que les planchers ne vien-

nent à se désarticuler ou même que

la rangée d'avant-garde ne soit mal-

menée au point de céder complète-

Dans les Grands-Marais

on constate que les hautes eaux de

la Thielle coulent dans le sens sou-

haité. Le courant est même assez

fort; ce qui n'est guère étonnant

quand on sait qu'il y a à ce moment-

là une différence de niveau de quel-que 50 centimètres entre les lacs de

Sous le coup de l'émotion, un ha-

bitant du Vully nous avait dit que

les trois lacs jurassiens n'en for-

maient plus qu'un seul depuis diman-

che soir. Une telle exagération fai-sait sourire. Mais quand on arrive

Bienne et de Neuchâtel.

En arrivant sur territoire bernois,

et les objets périssables.

ment.

qu'il tiendra le coup cette fois?»

of their

Cette vue d'une partie du domaine de Witzwil montre bien l'étendue

des inondations catastrophiques dans la région de la Broye.

plètement démolie et les débris emportés dans la forêt. Les habitants de la Ramée sont isolés; la maison est entourée d'eau et les occupants doivent se rendre sur terre ferme en bateau.

A la Tène, les protections installées devant les chalets sont arrachées par les vagues et l'on se demande si les constructions résisteront longtemps aux assauts violents et répétés de l'élément li-quide. Les propriétaires évacuent leur mobilier, soit en bateau, soit au moyen d'un char à pont d'agriculteur traîné à bras par des gens ayant à certains en-droits de l'eau jusqu'à la ceinture, ce qui rend l'emploi de bottes en caoutchouc bien illusoire. C'est ainsi que l'on a vu un sauveteur se mettre résolument en costume de bain. Devant les vestiaires, un bateau, parti

à la dérive, gît complètement fracassé. Dans les caves du restaurant, l'eau commence à monter.

Le niveau du lac semble se stabiliser. En effet, la cote était, hier matin, de 431.50 et hier soir, à 18 heures, de 431.52.

Rappelons que le plus haut niveau en-registré jusqu'ici est celui du 12 décem-

A LA TÈNE

Le niveau du lac est stationnaire

Depuis lors, elle n'a que peu varié.

bre 1944 où la cote 431.63 fut atteinte.

aux Grands-Marais, on se trouve en présence d'un spectacle qui n'invite

en tout cas pas au rire. Certes, les routes et les forêts sont là, humides

et spongieuses par endroits. Mais à

perte de vue, et dans toutes les direc-

tions, on est enserré par la surface

des eaux. Un agent de police qui re-

vient du Landeron a vu une colonie

de cygnes voguer... dans un champ de betteraves près de Cressier.

entre Sugiez, Anet, Champion et Ma-

rin, on évalue à 15 kilomètres carrés

la superficie des champs cultivables transformés en lac.

on ne peut plus dire que c'est une

terre coupée de canaux, car c'est plutôt une surface liquide coupée

de quelques langues de prés et de

Les deux tiers du domaine de Witz-

wil sont submergés. La moité de

celui de Bellechasse aussi. Le sous-

directeur du pénitencier bernois

nous déclare que dix poses de ca-rottes sont perdues; 80 poses de betteraves résisteront peut-être; mais pourra-t-on en tirer les plan-

tes potagères avant la fermeture de la sucrerie d'Aarberg, le 23 décem-

bre? Douze tonnes de beau seigle sélectionné ont été semées. On n'en

tirera rien; et cela seul cause une

perte de 10,000 fr. Voici dix ou vingt têtes de choux au bord du chemin. Le reste, sur des centaines de mètres

de longueur et de largeur est en

train de pourrir par cinquante centimètres de fond. Au total, rien qu'en ce qui concer-ne Witzwil, 1400 poses de cultures

D'en haut, nous avions remarqué un groupe de cinq maisons. C'est le

Lindergut, vaste train de campagne appartenant aux Cultures maraîchères de Chiètres. Il a fallu évacuer les

trente têtes de gros bétail et toutes

les autres bêtes qui restaient sur cette

île à peine aussi vaste que l'arche

et pareillement à l'esquif de Noé,

La Broye dont le lit s'est multi-

plié en largeur par dix au moins a

pris en hauteur une importance telle

que du port de la Sauge, il ne reste

que deux moignons de pilotis où

Dans ce paysage sinistre et fanto-

matique où le crépuscule n'a pas

encore effacé tous les reflets, un tracteur miraculeux entraîne sur la surface des eaux deux chars lourde-

ment chargés qu'on s'attend à voir

Une famille de sept chevreuils se

lance par bonds affolés dans une re-

traite amphibie, avec de l'eau jus-

Près de Sugiez, où la situation est

semblable à celle de Marin ou de Praz ou de Môtier, des chalets et

même des villas sont absolument isolées de la terre ferme. Une pro-

meneuse distribue des friandises aux

enfants comme on le ferait aux res-

d'arbres qui conduit au débarcadère,

une barque ramène d'on ne sait où un clapier et des planches. Les va-gues traversent inlassablement le

chemin. L'accès aux chalets de plage

est exclu. Mais par comparaison avec

les baraques qu'on aperçoit à plus

de cent mètres... au large... on peut

penser qu'elles sont pour la plu-part envahies par une couche de

trente à quarante centimètres d'eau.

qui se souviennent bien de 1944 pen-

partir du moment où les précipita-

Les pêcheurs et les cultivateurs

A Cudrefin, sur la longue allée

de partout entourée d'eau.

s'amarraient les bateaux.

engloutir à tout moment.

qu'au dessus des cuissots.

capés d'une calamité.

sont inondées.

Du sommet du Vully, la vue est saisissante. On embrasse, comme à vol d'oiseau un territoire immense dont

Rien que dans la plaine qui s'étend

Culte pour la famille à 13 h. 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire part,

Madame Léon Darbre et ses enfants Simone, Gabrielle et Patricia, à Fon-

tainemelon; Monsieur et Madame Droz-Darbre et

leurs enfants, à Rolle; Monsieur et Madame Marcel Droz et

à Neuchâtel; Madame veuve Pedroletti, à Fontaine-

Monsieur et Madame André Pillonel

ainsi que les familles parentes et ont le grand chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du

Monsieur Léon DARBRE

leur cher époux, papa, frère, gendre, beau-frère et oncle, enlevé à leur affec-tion après de terribles souffrances vaillamment supportées, à l'âge de 33 ans. Fontainemelon, le 29 novembre 1950.

tainemelon, vendredi 1er décembre, à Culte pour la famille à 13 heures.

Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

ancien président de la commission de

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Fontainemelon, le 1er décembre, à 13 h. 30.

tainemelon a le pénible devoir d'infor-mer ses membres du décès de

Monsieur Léon DARBRE

membre actif de la société. L'ensevelissement aura lieu vendredi 1er décembre, à 13 h. 30.

Monsieur Henri ZIMMERLI

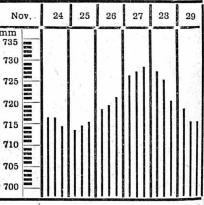


Vu l'abondance des matièes, une partie de notre chroquatrième page.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 novembre. Température : Moyenne : 8,4 ; min. 9,2, max. : 12.1. Baromètre : Moyenne 716,9. Eau tombée : 7,7. Vent dominant Direction: ouest-sud-ouest; force: fort à très fort jusqu'à 18 heures. Etat du ciel: variable; pluie depuis 17 h. 30.

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac, du 29 nov., à 7 h. 30: 431.50 Prévisions du temps. — Nord des Alpes : ciel variable. Alternance d'éclaircies et de ciel très nuageux accompagné d'averses.

Vents forts et en rafales du secteur ouest tournant à nord-ouest et faiblissant au cours de jeudi. Plus froid.

Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Monsieur et Madame René Mauley-Germond et leurs filles Ginette, Madeleine et Suzanne, à Dombresson;
Monsieur et Madame William MauleySandoz et leurs filles Marlyse et Chris-

tiane, à Cernier, ainsi que les familles Mauley, Hurni, Benguerel, Limito, parentes et alliées, ont la prodonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Gustave MAULEY

leur cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui mer-credi, dans sa 74me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

Cernier, le 29 novembre 1950.

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 1er décembre, à 13 h. 30, à Cernier. L'incinération aura lieu à la Chaux-de-Fonds, à 15 heures.

> Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs affligés.

leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Louis Darbre et

leur fils, au Locle;
Monsieur et Madame Matthey-Darbre,

et leurs enfants, à Neuchâtel;
Mademoiselle Alice Robert-Tissot, à

L'ensevelissement aura lieu à Fon-

Le convoi partira directement de l'église.

Le comité du F.-C. Fontainemelon informe ses membres actifs, passifs et honoraires du décès de

Monsieur Léon DARBRE

Le comité de la Société de tir de Fon-

Le comité de la Ligue du Val-de-Ruz contre la tuberculose a le pénible de-voir de faire part aux membres et amis de la ligue du décès de

son fidèle et dévoué secrétaire-caissier depuis 20 ans. Il garde de lui un sou-venir ému et reconnaissant.



nique régionale se trouve en

Hauteur du baromètre réduite à zéro

Niveau du lac, du 28 nov., à 7 h. 30: 431.43

sent qu'il faut compter un mois à Rédacteur responsable : R. Braichet

tions cesseront pour que la terre reprenne tous les droits que lui a si brutalement ravis son ennemi héré-ditaire, l'élément liquide. A. R.